

Commune d'Estaimpuis

Programme Communal de Développement Rural

Partie 2 : Résultats de la Consultation de
la Population



Table des matières

1. ÉTAPES CLÉS DE L'ÉLABORATION PARTICIPATIVE DU PCDR D'ESTAIMPUIS	8
2. LA FONDATION RURALE DE WALLONIE, ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT	8
2.1. DESCRIPTION	8
2.2. EXTRAIT DE LA CHARTE DE LA FRW	9
3. ÉTABLISSEMENT DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF	10
3.1. VISITES DE TERRAIN	10
3.2. RENCONTRE DES PERSONNES RESSOURCES	14
3.2.1 <i>Objectif</i>	14
3.2.2 <i>Planification et méthodologie</i>	14
3.2.3 <i>Résultats</i>	15
3.2.4 <i>Participation</i>	16
3.3. INFORMATION ET CONSULTATION DE LA POPULATION	17
3.3.1 <i>Objectifs</i>	17
3.3.2 <i>Planification et méthodologie des séances</i>	17
a) Séances d'information-consultation par villages	17
b) Séances d'information-consultation par publics cibles	18
c) Méthodologie appliquée aux séances d'information	18
3.3.3 <i>Résultats</i>	19
3.3.4 <i>Participation citoyenne</i>	21
3.4. GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES – PREMIÈRE PHASE	24
3.4.1 <i>Objectif</i>	25
3.4.2 <i>Planification et méthodologie</i>	25
a) Planification et communication	25
b) Méthodologie appliquée	26
c) Evaluation de la méthode	27
3.4.3 <i>Résultats</i>	27
a) Groupe de travail « Se déplacer »	27
b) Groupe de travail « Travailler à Estaimpuis »	29
c) Groupe de travail « Préserver notre environnement »	30
d) Groupe de travail « Le bâti, entre passé et avenir »	31
e) Groupe de travail « Améliorer notre espace de vie »	32
f) Groupe de travail « Vivre ensemble »	33
3.4.4 <i>Participation citoyenne</i>	34
3.5. GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES – SECONDE PHASE	39
3.5.1 <i>Objectif</i>	39
3.5.2 <i>Planification et méthodologie</i>	39
a) Planification et communication	39
b) Méthodologie appliquée	40
c) Evaluation de la méthode	40
3.5.3 <i>Résultats</i>	41
a) Groupe de travail « Estaimpuis = Poumon vert »	41
b) Groupe de travail « Estaimpuis = Espaces de vie »	43
c) Groupe de travail « Estaimpuis = Economies multiples »	45
d) Groupe de travail « Estaimpuis = Commune vivante »	47
3.5.4 <i>Participation citoyenne</i>	48
3.6. GROUPES DE TRAVAIL DÉDIÉS AUX JEUNES	50

3.6.1	<i>Objectif</i>	50
3.6.2	<i>Planification, méthodologie</i>	50
a)	La maison de jeunes « Le Bunk'aire »	50
b)	Consultation dans le cadre de l'Opération Printemps Jeunes	50
c)	Consultation dans le cadre de l'Opération Eté Jeunes	50
3.6.3	<i>Méthodologies appliquées</i>	51
a)	La maison de jeunes « Le Bunk'aire »	51
b)	Consultation dans le cadre de l'Opération Printemps Jeunes	51
c)	Consultation dans le cadre de l'Opération Eté Jeunes	52
3.6.4	<i>Evaluation des méthodes</i>	53
a)	La maison de jeunes « Le Bunk'aire »	53
b)	Consultation dans le cadre de l'Opération Printemps Jeunes	53
c)	Consultation dans le cadre de l'Opération Eté Jeunes	53
3.6.5	<i>Résultats</i>	54
a)	La maison de jeunes « le Bunk'aire »	54
b)	Consultation dans le cadre de l'Opération Printemps Jeunes	54
c)	Consultation dans le cadre de l'Opération Eté Jeunes	57
3.6.6	<i>Retour à la population</i>	58
a)	Exposition	58
b)	Présentation des résultats à la CLDR	59
3.6.7	<i>Participation</i>	59
4.	DESIDERATA DE LA POPULATION	61
5.	COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL	62
5.1.	COMPOSITION DE LA CLDR	62
5.2.	INSTALLATION DE LA CLDR	65
5.3.	CALENDRIER ET SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DES RÉUNIONS DE LA CLDR	66
5.3.1	<i>Construction de la stratégie de développement</i>	66
a)	Défis pour Estaimpuis	67
b)	Objectifs de développement	68
c)	Analyse et validation de la stratégie de développement	68
5.3.2	<i>Travail sur la détermination des projets</i>	68
5.3.3	<i>Hiérarchisation des projets</i>	69
5.3.4	<i>Détermination des fiches prioritaires</i>	70
5.4.	VISITE DE TERRAIN	72
5.5.	PARTICIPATION	73
6.	CONSULTATION DES FICHES-PROJETS	74
6.1.	PLANIFICATION ET MÉTHODOLOGIE DES SÉANCES	74
6.2.	CONSULTATION DE LA POPULATION	74
6.3.	CONSULTATION DU CONSEIL DES JUNIORS	74
6.4.	INTERVIEW DE L'ÉDUCATEUR DE RUE DE LA MAISON DES JEUNES L'INSTANT T	76
6.5.	CONSULTATION DU CONSEIL DES AÎNÉS	76
6.6.	CONSULTATION DE LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT	77
6.7.	PARTICIPATION	77
7.	RETOUR À LA POPULATION	78
7.1.	L'ESTAIMPUISIEN	78
7.2.	PRESSE ET INFORMATION	78
7.3.	MARCHÉ DE LA RURALITÉ	78
7.4.	SALON SAVEURS ET NATURE	78
7.5.	REMISE DES PRIX DU CONCOURS PHOTO DES JEUNES	80

7.6.	CONSULTATION DES FICHES-PROJETS	80
8.	APPROBATION DE L'AVANT PROJET DE PCDR	81
8.1.	RÉUNION DE LA CLDR DU 07 MAI 2012	81
8.2.	CONSEIL COMMUNAL DU 16 MAI 2012	82
9.	POINTS FORTS DE L'ÉLABORATION DU PCDR D'ESTAIMPUIS	83

1. ÉTAPES CLÉS DE L'ÉLABORATION PARTICIPATIVE DU PCDR D'ESTAIMPUIS

L'élaboration du PCDR s'est traduite par :

- 30/03/2007: La décision de principe d'entamer une opération de développement rural*
- 23/02/2008: La désignation du bureau Architecture et Urbanisme Bruyère – Bruyère comme auteur de PCDR
- 07/05/2010 : La signature de la convention d'accompagnement avec la Fondation Rurale de Wallonie
- Du 15/09/2010 au 27/01/2011: Les séances d'information et consultation de la population
- Du 13/01/2011 au 04/04/2011: Les groupes de travail (GT) thématiques
- 20/06/2011: La mise en place de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) - Délibération du Conseil communal approuvant la composition de la CLDR*
- 24/10/2011 et 07/11/2011: La validation des objectifs de développement et des axes de travail par la CLDR
- 16/01/2012: La validation des projets et de leur priorisation par la CLDR
- 23/04/2012 : Le choix des fiches projets prioritaires par la CLDR
- 07/05/2012: La validation de l'avant-projet de PCDR par la CLDR
- 16/05/2012: La validation de l'avant-projet de PCDR par le Conseil communal.*

**Toutes les délibérations se trouvent en annexe 0.*

2. LA FONDATION RURALE DE WALLONIE, ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT

2.1. Description

La Fondation rurale de Wallonie (FRW) est un établissement privé reconnu d'utilité publique. Elle travaille depuis 1979 pour la reconnaissance et l'application d'une politique de développement global, intégré et ascendant, adaptée aux zones rurales wallonnes.

Le but de cette politique est de dynamiser les communes rurales et d'améliorer le cadre de vie et la qualité de vie de leurs habitants.

A l'heure actuelle, 104 communes sont accompagnées par les agents de développement de la FRW répartis dans huit bureaux régionaux. Ces bureaux sont implantés sur leur territoire d'action.

L'accompagnement de la commune d'Estaimpuis est assuré par le bureau Wallonie Picarde situé à Ellezelles. Il regroupe 9 agents de développement qui assurent entre autre l'accompagnement de communes du Hainaut Occidental ; l'équipe est complétée par un agent administratif.

Les agents de développement (AD) sont épaulés dans leur tâche par des unités plus spécifiquement compétentes dans les différentes matières du développement rural.

En 2008, le Ministre de la Ruralité a mandaté la FRW pour qu'elle travaille sur l'amélioration des PCDR de manière à ce qu'ils puissent être pleinement reconnus comme démarche Agenda 21 local. La FRW a également été mandatée fin 2008 par le Gouvernement wallon pour l'accompagnement des Plans Communaux de Développement de la Nature (PCDN) en Région wallonne.

2.2. Extrait de la charte de la FRW

L'extrait de la charte FRW ci-dessous présente la Fondation et ses missions.

La version complète de la charte FRW se trouve en Annexe 1.

« (...) **La Fondation rurale de Wallonie...**

Nous sommes un organisme privé, indépendant et pluraliste, en charge de missions de service public. Nous œuvrons pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux inscrits dans un programme global de développement.

Nous sommes des femmes et des hommes aux compétences multiples et complémentaires organisés en équipes réparties en Wallonie - structurés en réseau, lui-même intégré dans un contexte européen. Nous avons un Conseil d'administration, représentant toutes les formations politiques démocratiques composant le Parlement Wallon : ce pluralisme politique garantit notre indépendance et notre crédibilité.

Au quotidien, nous avons un rôle de relais, de conseil et de propositions, de dynamisation, d'expertise:
- auprès des habitants, de leurs associations, des pouvoirs locaux et des autres niveaux de pouvoirs ou institutions ;

- auprès de la Région Wallonne, de la Communauté française Wallonie-Bruxelles et de l'Union européenne.

(...)

Nos missions, confiées par la Région Wallonne, sont :

- Informer, conseiller et accompagner les communes menant des opérations de développement rural ;*
- Jouer le rôle d'interface internationale pour faire connaître la réalité, le savoir-faire et les compétences wallonnes à l'extérieur au travers d'échanges d'expériences et valoriser des savoir-faire européens au bénéfice des régions rurales wallonnes ;*
- Etre un centre de ressources et d'expertise spécialisé dans la collecte, le traitement et l'analyse des informations avec une approche globale et intégrée (...) »*

3. ETABLISSEMENT DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

3.1. Visites de terrain

Les agents de développement ont sillonné, de septembre 2010 à décembre 2010, les routes, chemins et sentiers des 7 villages de la commune.

L'objectif était de s'imprégner du territoire et d'identifier des problématiques inhérentes à la commune.

Les différents paysages, les éléments qui incarnent chaque village ou les sujets de potentialités et/ou problématiques ont fait l'objet de reportages photographiques.

Pour compléter cette démarche, une visite de terrain de l'équipe Wallonie Picarde (FRW) au complet, équipe pluridisciplinaire, a été effectuée le 28 avril 2011.



L'objectif de cette visite était de recueillir un éclairage différent, pluriel par rapport aux réflexions, aux pistes de projets émises lors des différentes rencontres avec la population estaimpuisienne. Cette visite a permis également de porter un regard extérieur sur certaines problématiques caractéristiques de l'entité.

Plusieurs questions, constats et pistes de réflexion en sont ressortis :

Patrimoine

- Le patrimoine immatériel estaimpuisien est riche d'anecdotes et d'histoires. Certains quartiers portent des appellations comme « Les Salines », « Pré Tasson », etc. Il serait intéressant de faire des recherches quant à l'origine de ce patrimoine.
- Le canal et ses abords sont classés, mais sur quelle distance ? Cela a-t-il une incidence sur l'habitat ? Le canal pourrait servir de base à la sensibilisation aux bonnes intégrations paysagères.

Dynamique économique

- L'asbl Impact, qui procure une aide aux entreprises et aux particuliers, est source de vivacité (emploi, services, gestion des bâtiments publics,...) en matière d'économie locale. Cette spécificité de l'entité devrait être valorisée via une communication de qualité envers les citoyens.

Biodiversité

- Certains rieux sont bétonnés et/ou busés. Il y aurait lieu de mener une réflexion sur la préservation de la biodiversité dans les cours d'eau d'Estaimpuis.
- L'église d'Estaimbourg est dotée d'aménagements pour rapaces nocturnes. C'est une belle initiative qu'il serait intéressant d'appliquer dans chaque église de l'entité.

Mobilité douce

- Il serait opportun de créer un réseau de sentiers reliant les nombreux centres équestres qui jalonnent l'entité.
- La nouvelle campagne d'amélioration du cadre de vie « Estaimpuis, entité qui fleurit » (appel aux artistes locaux pour peindre les cabines et bornes électriques) pourrait être valorisée en imaginant un circuit de découverte de ces bornes et cabines.
- La mobilité est une des grandes problématiques d'Estaimpuis : les personnes moins mobiles (jeunes, personnes âgées ou défavorisées) n'ont pas facilement accès aux activités et autres manifestations organisées sur l'entité.

Cadre de vie

- La Place de Néchin est entourée de plusieurs chancres. L'étude préalable aux travaux d'aménagement de cette place devrait prendre en compte ces bâtiments : démolition, reconversion, ...
- La Place de Saint-Léger n'est ni accueillante ni conviviale. Son aménagement devrait prendre en compte la dynamique du village déjà présente et les liens sociaux qu'il convient de retisser autour de ce lieu central.
- Saint-Léger et Evregnies sont des villages typiques, avec un cœur de village marqué et un bâti d'origine préservé. Il s'agit d'un véritable atout pour l'entité.
- Le manque d'adaptation du bâti d'origine aux attentes actuelles en matière de logement pourrait provoquer la fuite des citoyens du centre des villages vers les quartiers périphériques. L'entité, reconnue pour son dynamisme, pourrait alors devenir entité dortoir.

ESTAIMPUIS EN IMAGES ...







3.2. Rencontre des personnes ressources

Parallèlement aux visites de terrain, les agents de développement ont interviewé 19 personnes-ressources entre novembre 2010 et février 2011 (Annexe 2).

3.2.1 Objectif

L'objectif de ces rencontres était de s'imprégner du contexte local, et par là de :

- Enrichir le pré-diagnostic du territoire établi par l'Auteur du PCDR ;
- Avoir une première perception des principaux enjeux communaux ;
- Identifier un premier réseau d'acteurs locaux pouvant s'impliquer dans l'ODR.

3.2.2 Planification et méthodologie

Le choix des personnes ressources à interviewer s'est fait, en concertation avec la FRW et le Collège communal, de manière à obtenir un panel diversifié des forces vives locales issues du monde associatif, entrepreneurial, social ou encore de l'administration communale.

Ces personnes ont été interviewées selon un canevas type (Annexe 3).

Les éléments recueillis lors de cette phase de rencontre ont permis, d'une part, de mettre en évidence certains atouts et faiblesses de l'entité et d'autre part, d'alimenter la réflexion des futures rencontres de population et groupes de travail. Des phrases-clés ont été extraites des comptes-rendus pour amorcer le dialogue lors de la première phase des groupes de travail et pour susciter des réactions au sein de la population présente.

3.2.3 Résultats

Tous les constats et idées ont été regroupés de manière à cerner différentes thématiques :

Mobilité

- ✓ Utiliser les gares de Leers-Nord ou Néchin comme points relais avec aménagement pour vélos
- ✓ Ouvrir la gare de Néchin et remettre en route les trains
- ✓ Arrêt du train à Néchin : avoir une réflexion sur les possibilités de parking à proximité de l'arrêt
- ✓ Ouvrir des lignes de bus plus rapides et plus directes et imaginer un endroit pour les vélos à proximité des arrêts
- ✓ Prévoir des bus en soirée
- ✓ Faire une piste cyclable à la rue de Luna
- ✓ Restaurer et entretenir les sentiers
- ✓ Réaliser une étude pour que tous les utilisateurs y « trouvent leur compte » (marcheurs, touristes, écoliers, agriculteurs,...)
- ✓ Sécuriser les sentiers (éclairage,...)
- ✓ Problèmes de stationnement à Leers-Nord : Créer un parking excentré et un chemin de liaison

Sécurité

- ✓ Vitesse excessive des automobilistes et manque d'éclairage
- ✓ Prévoir des effectifs policiers supplémentaires

Environnement

- ✓ Réaliser un inventaire de ce qui existe sur l'entité en termes de nature
- ✓ Mettre en place des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement

Associatif

- ✓ Logements intergénérationnels pour des personnes âgées qui ont encore une certaine autonomie ou des personnes en revalidation
- ✓ Manque d'espaces de rencontre comme de petites plaines de jeux pour garder le contact entre les personnes âgées et les enfants
- ✓ Créer une maison des associations
- ✓ Mettre en place un système d'infos, de communication, des événements belges, de l'autre côté de la frontière

- ✓ Recréer une meilleure connexion entre les villages car les grands axes ont coupé Estaimpuis des autres villages et centraliser les services proches des places de village
- ✓ Prévoir l'agrément et le subventionnement de la maison de jeunes

Social

- ✓ Organiser des salons et des expos thématiques
- ✓ Organiser des structures pour les personnes défavorisées (alphabétisation, écrivains publics, aide aux parents)
- ✓ Eduquer à l'alimentation saine et à l'hygiène de vie. Ex : plats tout préparés = chers, pas équilibrés, pas copieux = cout énorme + obésité
- ✓ Prendre en compte les gens qui ne savent ni lire ni écrire

Cadre de vie

- ✓ Evregnies : espace à l'arrière du cimetière disponible
- ✓ Installer des bancs, des petits jardins et des poubelles sur chaque place des villages
- ✓ Aménager des parcs publics : lorsqu'on n'a pas de jardins, il est difficile de trouver un endroit où faire jouer les enfants
- ✓ Embellir la place de Leers-Nord
- ✓ Installer des illuminations pour les fêtes de fin d'année
- ✓ Embellir l'entité tout en valorisant les fleuristes et artistes locaux
- ✓ Repenser la place de Leers-Nord en termes d'espaces de convivialité, d'identité
- ✓ Aménager un endroit pour les jeunes de Néchin

Economie

- ✓ Créer des circuits courts entre producteurs et consommateurs
- ✓ Organiser un marché de produits artisanaux le dimanche matin
- ✓ Ouvrir les commerces, cafés et brasseries le dimanche pour les promeneurs
- ✓ Créer une table d'hôte avec les produits fermiers disponibles sur l'entité

3.2.4 Participation

19 personnes, issues des 7 villages de l'entité, se sont prêtées au jeu de l'interview et ont ainsi pu partager leur vision particulière du territoire.

Comptes-rendus

Les comptes-rendus des interviews se trouvent en Annexe 4.

3.3. **Information et consultation de la population**

L'information-consultation de la population est une phase importante de l'ODR. Elle constitue en effet le premier contact large avec les citoyens.

3.3.1 Objectifs

Cette phase avait pour objectifs :

- D'informer les citoyens sur l'ODR, ses enjeux, ses apports pour le territoire d'Estaimpuis ;
- De les faire réagir sur un premier « portrait » de la commune, le pré-diagnostic établi par l'auteur du PCDR ;
- De recueillir leurs points de vue pour aboutir à un diagnostic participatif de la Commune.

3.3.2 Planification et méthodologie des séances

Les réunions d'information-consultation se sont déroulées à Estaimpuis de septembre à novembre 2010.

Deux types de réunions ont été organisées : une série par village et une autre par public-cible.

a) Séances d'information-consultation par villages

Les habitants ont été avertis du lancement des séances d'information par le biais :

- de toutes boîtes spécifiques à chaque village (Annexe 5) ;
- de flyers (Annexe 6)
- d'affiches dans les lieux publics (Annexe 7) ;
- de la presse régionale (Annexe 8) ;
- du site Internet communal ;
- de la télévision régionale ;
- de roll-up FRW lors du jogging d'Estaimpuis du 9 octobre 2010.



Date	Heure	Village	Lieu
Lundi 11/10/10	De 18h30 à 20h	Bailleul	Ecole communale de Bailleul
Jeudi 14/10/10	De 18h30 à 20h	Estaimbourg	Château de Bourgogne
Mardi 19/10/10	De 18h30 à 20h	Estaimpuis	Ecole communale d'Estaimpuis
Mardi 26/10/10	De 18h30 à 20h	Evregnies	Maison du Patrimoine et de la Mémoire
Lundi 15/11/10	De 18h30 à 20h	Leers-Nord	Maison communale
Mercredi 17/11/10	De 18h30 à 20h	Néchin	Ecole communale de Néchin
Lundi 22/11/10	De 18h30 à 20h	Saint-Léger	Espace citoyen

b) Séances d'information-consultation par publics cibles

Parallèlement à la consultation par village, il a été décidé de consulter plus spécifiquement trois publics cibles, de septembre 2010 à janvier 2011.

Date	Public cible	Lieu	Infos
Mercredi 15/09/10	Le conseil communal	Administration communale	En présence de la direction de la FRW
Jeudi 23/09/10	Le personnel communal	Administration communale	Petit-déjeuner convivial
Lundi 04/10/10	Les membres de la CCATM	Administration communale	Séance mensuelle de la CCATM
Jeudi 27/01/11	Les membres du Conseil Consultatif des Aînés	Administration communale	Séance mensuelle du CCA

c) Méthodologie appliquée aux séances d'information

Le canevas d'animation de chaque consultation était le suivant :

- Temps 1 : Accueil et introduction par le député-Bourgmestre, Daniel Senesael ;
- Temps 2 : Présentation de la FRW ;
- Temps 3 : Présentation générale d'une ODR : principes, objectifs, acteurs principaux, étapes clés, etc. (Annexe 10)
- Temps 4 : Remarques et questions de l'assemblée
- Temps 5 : Présentation des grands axes du pré-diagnostic de la Commune (Annexe 11)
- Temps 6 : Débat

3.3.3 Résultats

Les participants à ces séances d'information ont manifesté leurs préoccupations concernant leur entité. Celles-ci sont synthétisées par thèmes ci-après.

Transport en commun

- L'offre en transport en commun semble inégale entre les villages. Evregnies est sans doute le village qui est le moins bien desservi.
- L'administration communale, en partenariat avec l'asbl Impact, a mis sur pied un transport communal : l'Estaim'bus qui récolte un certain succès pour les transports scolaires et associatifs.

Mobilité douce

- L'entité d'Estaimpuis est sillonnée par un réseau de liaisons utiles et de loisirs. Ces accès intra et inter villages doivent être préservés et entretenus. Une réflexion particulière devrait être menée par rapport à leur accessibilité (Personnes à Mobilité Réduite - PMR).
Un inventaire des chemins est en cours de réalisation via la CCATM et le groupe de travail « Sentiers » du PCDN.
Piste de réflexion : utiliser ce réseau de liaisons comme alternative aux pistes cyclables.
- Les chemins de halage sont régulièrement utilisés par des engins motorisés (quads par exemple) qui entravent la sécurité des usagers faibles.
- Il existe peu ou pas de pistes cyclables et de trottoirs le long des voiries d'Estaimpuis. D'aucuns ont le sentiment que les pistes cyclables ne sont pas utilisées, alors que d'autres mettent le doigt sur leur mauvais entretien et/ou leur manque de visibilité. La question de les aménager en site propre reste donc d'actualité.
- Il a été suggéré de sensibiliser les agents communaux à l'utilisation du vélo.

Sécurité routière

- Deux villages sont traversés par des poids-lourds : Bailleul, village de passage et Estaimpuis dont l'usine Mc Bride est située en son cœur.
- Divers endroits de l'entité sont pointés comme dangereux car la vitesse des automobilistes est généralement excessive. La rue de Luna fait partie de ces points noirs.
- Afin de faire ralentir ces automobilistes, les citoyens sont demandeurs de solutions mais sont généralement d'accord pour dire que les casses-vitesse (bruyants) ne sont pas la solution idéale.

Energies renouvelables

- Les Estaimpuisiens aimeraient que l'administration communale développe les énergies vertes au sein de l'entité.

Déchets

- Certains endroits spécifiques sont la cible de dépôts de déchets clandestins. Une sensibilisation des citoyens, en collaboration avec l'agent constatateur de la commune, pourrait faire diminuer ce phénomène.

Patrimoine

- Les maisons pontières, patrimoine spécifique à une entité d'eau, doivent être préservées et valorisées.
- Le Château de la Royère, édifice classé, fait partie de l'histoire de l'entité. Ce site privé mérite une restauration.

Domaine de Bourgogne

- Le Domaine de Bourgogne (Château et parc), potentiel touristique important, est sous-exploité. La gestion du domaine (ndlr : gestion communale depuis 2011) devrait permettre de faire de ce site un élément phare de l'entité.

Canal de l'Espierres

- Le Canal de l'Espierres, ouvert à la navigation de plaisance via le projet de travaux européen Blue Links est un outil touristique à valoriser davantage.

Commerce local

- Les villages de l'entité assistent au phénomène de fermeture progressive des commerces qui jalonnaient, autrefois, la vie rurale. Une solution proposée serait d'organiser des commerces ambulants.
- L'unique marché hebdomadaire de la commune (Néchin), qui crée du lien social, doit être conservé et valorisé.

Zonings économiques

- Les zones d'activités économiques d'Estaimpuis ne sont pas toutes occupées. Il serait intéressant d'avoir une réflexion sur la préservation de la qualité des paysages et sur la biodiversité, par rapport à ces terres non encore utilisées.
- Qu'en est-il du projet Cora ?

Cadre de vie

- Bailleul : village dortoir, Bailleul n'a pas de véritable place. Il manque d'espaces de dialogue et de rencontre qui pourraient contribuer à favoriser les relations et la dynamique associative de l'entité (fermeture de l'école, manque de dialogue entre voisins, peu de volonté d'intégration de la part des nouveaux habitants,...).
- Estaimbourg : la place du village est très minérale, peu accueillante et peu fonctionnelle.
- Evregnies : ce n'est pas uniquement la place qu'il conviendrait d'aménager, mais le cœur du village (place – cimetière – espace vert), qui est aussi un lieu de rendez-vous pour les jeunes.

- Leers-Nord : l'obstacle à une dynamique villageoise de qualité est le stationnement : il en manque sur la place, sur le parking de l'administration communale, autour de l'église,...
- Néchin : village ruban, Néchin est peu convivial. Le cœur et la place, coupés par une voirie dangereuse, sont à repenser intégralement.
- Saint-Léger : considéré comme village dortoir, Saint-Léger n'est pas à l'image de sa convivialité. La place doit être aménagée en intégrant les ressources et les patrimoines importants du village.
- L'entité compte un nombre important de bâtiments inoccupés et non-entretenus qui diminuent le caractère rural et le charme d'Estaimpuis.
- Les ronds-points parsemés sur l'entité devraient faire l'objet d'une réflexion globale d'aménagements.

Vie associative

- La vie associative estaimpuisienne est riche et dynamique. Paradoxalement, Bailleul, Estaimbourg et Estaimpuis ne possèdent pas de salle pour accueillir les associations et autres manifestations socio culturelles.

Logements

- Les citoyens ont constaté que les jeunes Estaimpuisiens qui avaient la volonté de s'installer dans leur commune n'en avaient pas les moyens. Il a donc été suggéré de créer du logement-tremplin.
- Afin de préserver les relations conviviales entre voisins, il conviendrait de créer des logements intergénérationnels.

Jeunesse

- Une forte demande de reconnaissance de la maison de jeunes et d'encadrement de qualité des jeunes a été recensée sur l'entité.
- Les adultes constatent également qu'il y a un manque de dialogue entre les jeunes et les autres générations, ce qui engendre une méconnaissance de l'autre et est parfois source de conflits.

3.3.4 Participation citoyenne

Fréquentation des réunions d'information-consultation de la population

La phase initiale de consultation (les séances d'information) a connu une fréquentation marquante. Au total, 230 personnes ont pris part à ces 11 réunions d'information-consultation et une cinquantaine de personnes ont renseigné les thématiques qu'ils voulaient voir se développer au sein des groupes de travail.

Dans un premier temps une séance d'information a été organisée par village.

Dans un second temps, différentes commissions communales et le personnel communal au complet ont été informés du début de l'ODR.

Notons également l'intérêt que certains membres du collège et du conseil communal ont montré pour l'ODR en prenant part à plusieurs reprises aux réunions.

Soulignons enfin la participation quasi systématique de l'éco-conseiller.

Fréquentation des citoyens par séance d'information

LIEUX	ÉLUS ET PERSONNEL COMMUNAL	PUBLIC	SOUHAITS POUR LES GROUPES DE TRAVAIL
Bailleul	Le Bourgmestre 1 échevin 1 conseiller communal L'éco-conseiller	13 citoyens	Sécurité Chemins communaux (3) Patrimoine religieux Manifestations culturelles Convivialité 9 inscriptions
Estaimbourg	Le Bourgmestre 2 conseillers communaux	6 citoyens	6 inscriptions
Estaimpuis	Le Bourgmestre 1 échevin 1 conseiller communal La Présidente de CPAS L'éco-conseiller	17 citoyens	Relations intergénérationnelles Maison de village Entrées de village (2) Tourisme Chemins et sentiers Relations de voisinage 10 inscriptions
Evregnies	Le Bourgmestre 1 échevin 1 conseiller communal	11 citoyens	Environnement (3) Sécurité (2) Transports Nuisances (3) 6 inscriptions
Leers-Nord	Le Bourgmestre 2 échevins L'éco-conseiller	8 personnes présentes	4 inscriptions
Néchin	Le Bourgmestre 1 échevin 1 conseiller communal L'éco-conseiller	16 personnes présentes	Sécurité (4) Intégration des ados Liaisons inter-villages Enseignement Animations et jeunesse Commerce de

			proximité (2) Environnement 14 inscriptions
Saint-Léger	Le Bourgmestre 2 échevins 1 conseiller communal La Présidente du CPAS L'éco-conseiller	5 personnes présentes	3 inscriptions
Conseil Communal	Le Bourgmestre 4 échevins 16 conseillers communaux		
Personnel communal		70 membres du personnel communal	
CCATM		14 membres	
CCA		21 membres L'animatrice du CCA	

Tableau récapitulatif

Un tableau récapitulatif de participation figure en Annexe 2.

Comptes-rendus

Les comptes-rendus de toutes les séances d'information-consultation figurent en Annexe 12.





3.4. Groupes de travail thématiques – Première phase

A partir des premières réflexions issues des interviews et séances d'information, les AD ont proposé de répartir les différentes thématiques soulevées en 6 groupes de travail.

Cette proposition a été approuvée par le Collège communal du 22 novembre 2010.

- ***Se déplacer*** : Mobilité, sécurité routière, stationnement, mobilité douce, connections entre les villages
- ***Travailler à Estaimpuis*** : Agriculture, tourisme, commerces locaux, emploi, circuits courts, valorisation des produits locaux/du terroir
- ***Le bâti, entre passé et avenir*** : Patrimoine bâti public et religieux, petit patrimoine, accès au logement, logement locatif
- ***Préserver notre environnement*** : Patrimoine naturel, environnement, énergies renouvelables
- ***Améliorer notre espace de vie*** : Aménagement du territoire, cadre de vie, zonings, paysages, places et portes de villages
- ***Vivre ensemble*** : jeunesse, sport et loisirs, culture, lieux de rencontre, festivités, espaces de jeux, accueil des néo-ruraux, animations, enseignement

3.4.1 Objectif

Ces thématiques générales permettent de rencontrer et d'approfondir toutes les réflexions et interpellations de la population émises lors des premières phases de l'ODR.

Tous les groupes de travail programmés ont été ouverts à la population.

3.4.2 Planification et méthodologie

a) Planification et communication

Les groupes de travail thématiques se sont tenus de janvier à février 2011.

Date	Heure	Thème	Lieu
Jeudi 13/01/11	De 19h à 21h	Se déplacer	Ecole communale de Bailleul
Lundi 17/01/11	De 19h à 21h	Travailler à Estaimpuis	Espace citoyen de Saint-Léger
Mardi 25/01/11	De 19h à 21h	Préserver notre environnement	Château de Bourgogne à Estaimbourg
Lundi 31/01/11	De 19h à 21h	Le bâti, entre passé et avenir	Ecole communale d'Estaimpuis
Jeudi 10/02/11	De 19h à 21h	Améliorer notre espace de vie	Ecole communale de Néchin
Mardi 22/02/11	De 19h à 21h	Vivre ensemble	Maison du Patrimoine et de la Mémoire d'Evregnies

L'appel à participer aux GT thématiques s'est fait de la manière suivante :

- Un article dans le bulletin communal de décembre 2010 (Annexe 9)
- Un encart spécialement dédié au PCDR sur le site internet communal
- Une distribution d'affiches A3 dans une trentaine de commerces de l'entité (Annexe 13)
- Une distribution de flyers (Annexe 14)
- Un stand de la FRW au marché de la ruralité du 5 décembre 2010 à Leers-Nord



- Des invitations personnalisées à tous les Estaimpuisiens rencontrés lors des étapes précédentes de l'ODR (Annexe 15)
- Un reportage de la télévision régionale NoTélé lors du GT « Travailler à Estaimpuis » (JT du 24/01/2011 :

http://www.notele.be/index.php?option=com_content&task=view&id=12466&Itemid=31)

A Estaimpuis, le PCDR se poursuit ... - 24/01/11



En juin 2010, Estaimpuis s'est lancé dans un Programme Communal de Développement Rural, appelé plus souvent PCDR. Ainsi, pendant 2 mois, des agents de la Fondation Rurale de Wallonie ont sillonné les 7 villages de l'entité et les habitants ont pu s'exprimer sur leurs attentes. Le processus se poursuit.
Explications : Cristine Wargnies et Nicolas Torreblanca.



Capture d'écran d'une vidéo de NoTélé

- Une vidéo diffusée sur le site internet [www.youtube.com](http://www.youtube.com/watch?v=CUIGSr206WQ) présentant les séances d'information et le calendrier des groupes de travail (<http://www.youtube.com/watch?v=CUIGSr206WQ>)
- Des articles de presse (Annexe 16)
- L'annonce des groupes de travail à la radio régionale Vivacité diffusée le 31/01/2011 entre 17 et 18 heures
- L'annonce de la première phase des groupes de travail lors de la présentation de l'Agenda 21 Local par l'éco-conseiller en décembre 2010

b) Méthodologie appliquée

La méthode d'animation a été identique pour chacun des groupes de travail :

- Temps 1 : Accueil et introduction par le député-Bourgmestre, Daniel Senesael ;

- Temps 2 : Rappel des grands principes du développement rural ;
- Temps 3 : Présentation des différentes étapes de l'ODR déjà réalisées : phase d'information avec les différentes réunions par village et les interviews de personnes ressources, et phase d'analyse avec l'étude socio-économique menée par le bureau d'Architecture et Urbanisme Bruyère et Bruyère ;
- Temps 4 : Avis et débat citoyen en vue de construire un constat des atouts et faiblesses du territoire.

Des cartons, sur lesquels étaient indiqués des extraits tirés des interviews, des réunions d'information ou de l'étude socio-économique, étaient à la disposition des citoyens.

Chaque participant a été invité à choisir, en fonction de ses intérêts, un extrait qui lui parlait.

Il lui a alors été demandé de se présenter, de lire la phrase à voix haute et d'exprimer son avis par rapport à l'extrait choisi. Le débat était ainsi lancé.

c) Evaluation de la méthode

Cette méthode a permis, premièrement, d'aborder chaque thématique dans sa globalité. En effet, les extraits choisis balayaient le sujet dans son ensemble.

Deuxièmement, ce système donnait l'occasion, à tous les participants de s'exprimer.

Enfin, la méthode utilisée a eu le mérite de susciter le débat entre les citoyens. Notons que certains extraits étaient volontairement provocateurs.

3.4.3 Résultats

Ce procédé a permis d'identifier les constats suivants, présentés par thématique.

a) Groupe de travail « Se déplacer »

Co-voiturage

La commune d'Estaimpuis devrait pouvoir offrir un service fluide, pratique et rapide aux citoyens qui veulent utiliser le covoiturage.

Deux idées pour coordonner l'offre et la demande de manière efficace : un site internet ou une collaboration entre les 2 intercommunales du Hainaut Occidental (IEG et IDETA).

Ces systèmes devront privilégier la sécurité des usagers.

Les entreprises sises sur l'entité emploient un nombre important de citoyens. Est-il possible de les sensibiliser afin qu'elles distribuent des primes aux travailleurs utilisateurs du covoiturage ?

Plan de mobilité de circulation lente

L'entité n'offre pas de réseau de pistes cyclables complet. Il est important, pour la sécurité de tous les usagers de la route, de repenser ce réseau et d'aménager des pistes cyclables à certains endroits de la commune.

Par contre, Estaimpuis dispose de sentiers agréables, mais il serait intéressant d'aménager des liaisons entre les villages de l'entité. Les groupes de travail du PCDN et la CCATM se sont déjà penchés sur la question et ont réalisé un cadastre des chemins et sentiers qui pourrait servir de point de départ à la réflexion.

Il faudrait signaler les carrières agricoles, pour éviter d'y retrouver des engins à moteurs qui risqueraient d'abîmer les récoltes.

Il est également intéressant d'identifier les différentes fonctions que peuvent rencontrer ces chemins : rôle de mobilité utile, rôle touristique, rôle de promenade,...

Le réseau de voies lentes doit être entretenu au long de l'année et doit être adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Transports en commun

Le réseau de chemin de fer s'arrêtait autrefois dans 2 villages : Néchin et Leers-Nord.

Aujourd'hui, les liaisons en bus vers les villes voisines sont extrêmement lentes.

Est-il possible de rouvrir un arrêt à l'emplacement d'une des anciennes gares ?

En ce qui concerne les déplacements scolaires, la commune met à la disposition des enfants L'Estaim'bus, mais ces disponibilités ne sont pas optimales. Il serait intéressant d'organiser des rangs (à pied ou à vélo) pour se rendre à l'école.

Remarque du GT « Travailler à Estaimpuis » : les citoyens ont envie de faire la part belle à toutes les possibilités qu'offre le Canal de l'Espierres. C'est un réel atout touristique pour l'entité, mais il serait également intéressant d'emprunter des vaporetti pour se rendre à Tournai ou en France et ainsi de faire du Canal un moyen de locomotion inédit dans la région.

Sécurité routière

En règle générale, les citoyens d'Estaimpuis ressentent un sentiment d'insécurité dû à la vitesse excessive des automobilistes qui traversent la commune.

Il serait intéressant d'installer des systèmes de limitation de vitesse aux endroits les plus dangereux de l'entité.

Stationnement

Deux arrêts « minute » ont été installés sur la place du village d'Estaimpuis pour permettre aux parents de charger et décharger les enfants qui vont à la crèche en toute sécurité. Ces arrêts « minute » sont très régulièrement « squattés » toute la journée par des automobilistes.

L'enseignement communal primaire est présent dans 5 des villages de l'entité. Mais, souvent, le stationnement aux abords de ces écoles est difficile pour les riverains (surtout aux heures de début et de fin des cours).

b) Groupe de travail « Travailler à Estaimpuis »

Le tourisme

Estaimpuis dispose de plusieurs atouts touristiques de renom notamment le Domaine de Bourgogne et le site classé du Canal de l'Espierres. Il serait intéressant de repenser l'organisation touristique de l'entité et d'ainsi offrir aux touristes un accueil professionnel.

La commune dispose de 3 gîtes de capacité différente :

- Gîte « Le Relais des Ducs » à Estaimbourg, capacité de 34 personnes
- Gîte « Côté Sympa » à Leers-Nord, capacité de 5 personnes
- Gîte « Comme chez vous » à Néchin, capacité de 4 personnes

Les commerces au sein des villages

Les citoyens constatent la disparition des commerces de proximité et la difficulté d'en créer de nouveaux. Le consommateur se procure un éventail de marchandises de qualité, rapidement, dans les supermarchés. Les limites frontalières de la commune apportent à ces consommateurs l'embarras du choix en termes de grandes surfaces commerciales.

Plusieurs idées ont été émises pour contrebalancer ce phénomène : la mise en place d'une charte « qualité » (allant de l'accueil aux produits) pour les commerçants, l'organisation d'achats groupés et l'organisation de commerces ambulants.

La frontière

La frontière joue un rôle primordial dans l'économie estaimpuisienne. En effet, un grand nombre de Français recherche la qualité des denrées vendues par les producteurs de l'entité. Les consommateurs français représentent, pour certains, la moitié de leur clientèle, et ce, uniquement via « le bouche à oreille ».

Ainsi, les Estaimpuisiens constatent que la frontière pourrait être porteuse de plus de développement en vantant les manifestations, les producteurs, les festivités,... en France.

Les zonings

Estaimpuis compte plusieurs zonings dont la surface n'est pas encore exploitée totalement. Il y a lieu d'avoir une réflexion sur ces zones d'activités économiques qui grandissent afin d'anticiper leur occupation totale.

Ces ZAE pourraient également comprendre une halle, un marché couvert ou un zoning de magasins.

L'agriculture

L'agriculture occupe une grande partie du territoire d'Estaimpuis et souligne donc le caractère rural de l'entité. Par contre, les citoyens notent que depuis près de 20 ans, le nombre de sièges d'exploitation agricole n'a cessé de décroître.

Il est donc primordial de promouvoir l'agriculture et les producteurs locaux de l'entité.

Le groupement des agriculteurs peut-il endiguer ce phénomène ?

L'emploi

Les Français frontaliers travaillent dans les entreprises de l'entité. Les Estaimpuisiens ressentent une certaine pression sur l'emploi local.

c) Groupe de travail « Préserver notre environnement »

Le paysage / le caractère rural

Le paysage de l'entité est façonné par les agriculteurs, en effet, les terres agricoles représentent 80% de la surface totale du territoire.

Le paysage est sillonné par un nombre important de ruisseaux, de rieux et par le Canal de l'Espierres.

Ce cadre de vie agréable est prisé par les citoyens. Estaimpuis s'urbanise fortement pour accueillir cet exode urbain.

Effets positifs : Renouvellement de la population et taxation des ressortissants français

Effet négatif : Pression immobilière ressentie très fortement par les Estaimpuisiens

Ce paysage rural typique de l'entité s'est vu divisé par l'implantation de l'autoroute il y a quelques années et par la construction de cités d'habitations (dans presque tous les villages) et de leur réseau routier.

Estaimpuis compte également des ZAE, surtout au Nord de l'entité.

Par contre, la commune dispose de zones d'intérêt paysager, à mettre en valeur comme la zone d'Orchies-au-Pont.

La gestion des déchets

Estaimpuis lutte avec différents moyens contre le dépôt de déchets sauvages : l'opération Printemps/Été Jeunes, l'agent constatateur communal qui peut rédiger des PV, le Parc à Conteneurs (bien que les horaires soient jugés restrictifs par certaines personnes).

Quelques pistes de projets ont été émises pour amoindrir la tendance de dépôt de déchets sauvages : organiser une campagne de communication globale sur les dépôts sauvages avec des actions comme l'installation d'un filet à canettes, installer un panneau itinérant « Estaimpuis = commune propre », sensibiliser les touristes et les bateliers en particulier,...

Les économies d'énergie

La société Windvision étudie la possibilité d'installer 6 éoliennes sur le territoire d'Estaimpuis.

L'administration communale devrait être une référence pour ses citoyens en matière d'économie d'énergie en installant, par exemple, des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.

La préservation de la biodiversité

Les haies sont des zones de biodiversité importante mais elles se raréfient sur le territoire de l'entité. L'administration communale pourrait encourager la plantation de haies et d'arbres indigènes via des primes.

Les citoyens remarquent également que les pesticides sont encore utilisés fréquemment pour entretenir les jardins et les cultures.

Estaimpuis devrait sensibiliser les particuliers et les agriculteurs à l'utilisation néfaste des pesticides.

d) Groupe de travail « Le bâti, entre passé et avenir »

Transmission du patrimoine

Il existe un blog « Mémoires en partage » (<http://memoiresenpartage.blogspot.com/>) géré par la bibliothèque qui s'attelle à préserver la mémoire de l'entité. Ce blog est intéressant mais fort méconnu des Estaimpuisiens eux-mêmes.

Plusieurs sites internet créés par des citoyens racontent l'histoire des villages, quelques exemples :

- Bailleul : www.bailleul-en-tournais.be
- Saint-Léger : <http://www.biltery.be/saintleger/>
- Estaimbourg : <http://www.estaimbourg.com/>

Nouvelles habitations

Estaimpuis ne dispose pas de politique communale de préservation du bâti sur l'entité, ce qui peut avoir comme conséquence le manque d'harmonisation des nouvelles constructions.

L'urbanisation grandissante d'Estaimpuis a comme conséquence l'augmentation des problématiques d'inondation.

Logements sociaux

La société « Les Heures Claires » gère plus de 400 logements sur la commune d'Estaimpuis. Chaque village (ou presque) a vu s'implanter une cité d'habitations.

Patrimoine bâti

Les services communaux ont édité une brochure sur le petit patrimoine de chaque village. Ces brochures sont disponibles gratuitement.

Estaimpuis possède également un patrimoine classé spécifique au Canal : les écluses, le pont-levis, les maisons pontières,...

De plus, le patrimoine religieux de l'entité est riche en chapelles et en églises classées.

Logements intergénérationnels

Les logements intergénérationnels favorisent la mixité sociale.

Il serait intéressant de sensibiliser les locataires à leur implication (qu'elle soit économique, sociale, locative,...) en habitant ce type de logement, car ce n'est pas un système de logement comme les autres.

La création de béguinage (groupement de maisons qui font appel à des services si besoin) pourrait également être une solution pour les personnes âgées qui voudraient rester dans leur quartier.

e) Groupe de travail « Améliorer notre espace de vie »

Les entrées et cœurs de villages

Le centre administratif de la commune n'est pas situé dans le village d'Estaimpuis, c'est perturbant pour les nouveaux habitants, il serait intéressant d'installer un plan de l'entité sur chaque place ou à chaque entrée de village.

Les entrées de village ne sont pas mises en valeur, il faudrait les aménager pour faire comprendre aux automobilistes qu'ils entrent dans un village.

Certaines places méritent également un lifting, c'est le cas pour Néchin. Ce n'est pas seulement la place qui doit être repensée, mais tout le centre du village : la place, la voirie provinciale très fréquentée, les chancres, la délinquance,...

La Place de Bailleul pourrait être fleurie et donc plus accueillante.

L'aménagement de la Place de Bourgogne (Estaimbourg) doit se faire en y intégrant la voie rapide qui la traverse.

En règle générale, l'entité pourrait être fleurie et décorée, via des guirlandes lumineuses lors des fêtes de fin d'année par exemple.

L'administration communale pourrait faire appel aux artistes locaux pour embellir les ronds-points par exemple, une belle manière de les valoriser !

Des actes d'incivisme sont régulièrement recensés au centre des villages (bruits, déchets,...).

L'identité d'Estaimpuis

Estaimpuis se définit par son caractère rural. La commune est un véritable « poumon vert » au cœur d'un réseau de centres urbains importants comme Tournai, Mouscron et Lille.

Les citoyens ont envie de préserver ce caractère rural propre à leurs villages. C'est pour cette raison qu'il est important de mettre en place une politique cohérente d'intégration des nouveaux habitants.

Par contre, certains estiment qu'Estaimpuis deviendra une future zone industrielle, si les limites d'urbanisation et de développement économiques ne sont pas respectées.

La pression immobilière

Estaimpuis, entité frontalière, ressent cette pression immobilière venue de France.

L'administration communale pourrait-elle acheter des terrains et les revendre aux Estaimpuisiens pour que ces derniers aient la possibilité de rester dans leur village ?

Le stationnement

Le stationnement est une problématique importante dans plusieurs villages de l'entité :

- Le parking de la place de Leers-Nord et celui de l'administration communale sont souvent encombrés ;
- Le stationnement est difficile sur la place d'Estaimbourg lors de manifestations au Château de Bourgogne et/ou au Château du Biez qui n'ont pas de parking suffisant (réceptions, mariages,...) ;
- Les voitures se garent fréquemment sur les pistes cyclables ;
- Les poids-lourds se garent dans les rues des villages ;
- L'accès aux écoles n'est pas aisé, alors les voitures se garent au plus près, sans respecter le code de la route.

Il serait intéressant de réfléchir globalement à cette problématique du stationnement et trouver des solutions pour les écoles (parking à l'écart et chemin pour les écoliers uniquement ?) et pour les poids-lourds (parking en dehors de l'entité, surveillé ?).

f) Groupe de travail « Vivre ensemble »

Vie culturelle

La vie culturelle estaimpuisienne est riche et variée. Ainsi, la bibliothèque, basée à Estaimpuis, offre un service de qualité et des antennes ont été créées dans 5 autres villages de l'entité.

Entourée de plusieurs métropoles, l'entité permet également l'accès aux centres culturels voisins.

La programmation culturelle d'Estaimpuis fait l'objet d'une brochure distribuée annuellement en toutes-boîtes.

Néanmoins, pour « toucher » un public encore plus large, les citoyens envisagent d'apposer un panneau (sur une Place ou près d'un rond-point) reprenant toutes les activités et manifestations qui se déroulent sur l'entité.

Les manifestations culturelles sont l'occasion de rencontrer des voisins, des amis,... L'entité d'Estaimpuis peut encore améliorer son offre culturelle en proposant, entre autres, un café littéraire (dans la bibliothèque par exemple), des marches littéraires, des parcours fléchés, une radio estaimpuisienne.

Maisons de village

Les habitants d'Estaimpuis estiment qu'il faut mener une réflexion quant à la nécessité de créer une maison de village par village, notamment en termes de salles disponibles, de dynamique villageoise, de dynamique associative,...

Espaces de rencontre

L'entité dispose de plusieurs espaces de rencontre comme la Maison du Canal et la Maison de l'Environnement. Il existe également des espaces en plein air comme des plaines de jeux. Cependant, ces plaines sont régulièrement vandalisées.

Il serait intéressant de mener une réflexion par rapport à la sécurité de ces plaines de jeux avec tous les acteurs concernés : jeunes, éducateurs, forces de l'ordre, personnel communal,...

Vie sportive

L'offre sportive sur l'entité est diversifiée et remarquable. Les citoyens disposent de 3 complexes sportifs (Estaimpuis, Néchin et Estaimbourg), dont une piscine dans celui d'Estaimpuis. 3 Agora Spaces (Leers-Nord, Estaimpuis et Bailleul) sont également à disposition des jeunes sportifs.

Par contre, les tout-petits (0-3 ans) sont en reste.

Communication communale

L'administration communale a, depuis quelques années, dynamisé sa communication envers les citoyens. Plusieurs outils sont utilisés et appréciés par la population : les sites internet communaux (www.estaimpuis.be, www.estaimpuisentitéquivit.be), le bulletin communal « L'Estaimpuisien », l'accueil des nouveaux habitants.

Estaimpuis a mis en place un Conseil Consultatif des aînés et un Conseil Consultatif des Juniors.

Les services communaux sont jugés de qualité.

Convivialité

La tendance des « villages d'ortoirs » se fait sentir de plus en plus sur le territoire communal. Le village de Bailleul, très proche de Tournai, est pris d'assaut par des néo-ruraux pour la qualité de vie à la campagne qu'il génère, sans que ces derniers ne changent leurs habitudes ancrées de citadins. Les écoles ferment, le service de transport « L'Estaim'bus » a été annulé faute de participation, et donc le tissu social a tendance à s'effriter.

Les citoyens ont mis en évidence la difficulté de nouer des relations avec les néo-ruraux, le PCDR doit jouer un rôle important au niveau de ces relations de voisinage.

L'administration communale encourage les idées privées pour permettre à Estaimpuis de persister dans son image d'entité conviviale (manifestations,...). Elle a également mis en place un service de transport pour PMR « Le Passe Partout ».

3.4.4 Participation citoyenne

Fréquentation des groupes de janvier et février 2011

La première phase des groupes de travail thématiques a connu une fréquentation de qualité.

Au total, 107 personnes ont pris part à ces 6 groupes de travail et 90 personnes se sont inscrites pour le second tour.

Chaque séance a rassemblé des citoyens de villages différents.

Notons également l'intérêt que certains membres du collège et du conseil communal ont montré pour l'ODR en prenant part à plusieurs reprises aux réunions.
Soulignons enfin la présence systématique de l'éco-conseiller.

Fréquentation des citoyens par groupe de travail

GROUPES DE TRAVAIL	ÉLUS ET PERSONNEL COMMUNAL	PUBLIC	INSCRIPTIONS SECOND TOUR
Se déplacer	Le Bourgmestre 2 échevins 2 conseillers communaux L'éco-conseiller L'agent constatateur	12 citoyens	17 inscriptions
Travailler à Estaimpuis	Le Bourgmestre 2 échevins 1 conseiller communal L'éco-conseiller	13 citoyens	16 inscriptions
Préserver notre environnement	1 échevin 1 conseiller communal L'éco-conseiller L'agent constatateur	8 citoyens	11 inscriptions
Le bâti, entre passé et avenir	1 échevin L'éco-conseiller La conseillère en logement	11 citoyens	11 inscriptions
Améliorer notre espace de vie	1 échevin 3 conseillers communaux La Présidente de CPAS L'éco-conseiller L'agent constatateur	16 citoyens	19 inscriptions
Vivre ensemble	1 échevin 2 conseillers communaux L'éco-conseiller	17 citoyens	16 inscriptions

Tableau récapitulatif

Un tableau récapitulatif de participation figure en Annexe 2. Tous les participants des GT sont repris ci-après :

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
ESTAIMPUIS - PARTIE II : CONSULTATION DE LA POPULATION

Titre ▼	Nom ▼	Prénom ▼	GT 1er tour ▼	GT 2ème tour ▼
Monsieur	Adam	Xavier	GT Vivre ensemble	GT Commune vivante
Monsieur	Baillieul	Jean-Pierre	GT Vivre ensemble	
Monsieur	Beuscart	Pierre-Yves		GT Commune vivante
Monsieur	Bilteryx	Thomas	GT Travailler à Estaimpuis	GT Espaces de vie ; GT Economies multiples
Monsieur	Bilteryx	Luc	GT Travailler à Estaimpuis ; GT Le Bâti, entre passé et avenir ; GT Vivre ensemble	GT Espaces de vie ; GT Economies multiples
Madame	Bilteryx - Schoore	Martine	GT Travailler à Estaimpuis ; GT Le Bâti, entre passé et avenir ; GT Vivre ensemble	GT Espaces de vie ; GT Economies multiples
Madame	Blomme	Annie	GT Améliorer notre espace de vie	
Madame	Bonte	Isabelle	GT Travailler à Estaimpuis ; GT Vivre ensemble	GT Poumon vert ; GT Espaces de vie ; GT Commune vivante ; GT Economies multiples
Monsieur	Bruyère	Jacques	GT Travailler à Estaimpuis ; GT	GT Espaces de vie ; GT
Monsieur	Carré	Stéphane	GT Se déplacer	
Madame	Christiaens	Michèle	GT Préserver notre environnement	
Madame	Cobut	Rita		GT Commune vivante
Monsieur	Cossement	Arsène	GT Améliorer notre espace de vie ;	GT Espaces de vie
Madame	Crommelinck	Cécile	GT Améliorer notre espace de vie	
Monsieur	Debode	Frans	GT Se déplacer	
Madame	Debouvries	Marie-Madeleine	GT Le bâti, entre passé et avenir	
Monsieur	DeBrabandere	Paul		
Monsieur	Debusschere	Marc		
Madame	Debuyck	Marie-Madeleine	GT Vivre ensemble	
Monsieur	Deconinck	François	GT Travailler à Estaimpuis	
Monsieur	Dedeurwaerder	Philippe		GT Economies multiples
Madame	Dekkers	Frédérique		GT Economies multiples
Monsieur	Delecluse	Alfred		GT Espaces de vie
Madame	Delmeule	Joëlle	GT Améliorer notre espace de vie	
Monsieur	Dermout	Marcel	GT Le bâti, entre passé et avenir	
Monsieur	Desjardins	Laurent	GT Préserver notre environnement	
Monsieur	Duboisdenghien	Thierry	GT Se déplacer ; GT travailler à Estaimpuis ; GT Améliorer notre espace de vie ; GT Le bâti, entre passé et avenir ; GT Préserver notre environnement ; GT Vivre ensemble	
Monsieur	Dubulle	Jean-Claude	GT Travailler à Estaimpuis ; GT préserver notre environnement ; GT Le bâti, entre passé et avenir ; GT Améliorer notre espace de vie	
Madame	Dubus	Nadine	GT Se déplacer ; GT travailler à Estaimpuis ; GT Préserver notre environnement ; GT Améliorer notre espace de vie ; GT Vivre ensemble	
Monsieur	Dupret	Jacques	GT Améliorer notre espace de vie	GT Commune vivante
Monsieur	Duthoit	Bernard	GT Se déplacer	
Monsieur	Duthoit	Claude	GT Travailler à Estaimpuis ; GT Préserver notre environnement, GT Le bâti, entre passé et avenir ; GT Améliorer notre espace de vie	GT Poumon vert ; GT Espaces de vie ; GT Commune vivante

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL
ESTAIMPUIS - PARTIE II : CONSULTATION DE LA POPULATION

Madame	Falys	Dominique Anne	GT Préserver notre environnement	
Monsieur	Gillebert	Sébastien		GT Espaces de vie ; GT Economies multiples
Monsieur	Güell - Jornet	Luis	GT Se déplacer	GT Poumon vert
			GT Vivre ensemble	
Monsieur	Hollemaert	Christian		
Monsieur	Jacquery	Philippe	GT Le bâti, entre passé et avenir	
Madame	Leblanc	Agnès	GT Vivre ensemble	GT Commune vivante ; GT Economies multiples
Monsieur	Leclercq	Christian	GT Travailler à Estaimpuis	
Madame	Lheureux	Julie	GT Se déplacer, GT Préserver notre environnement ; GT Améliorer notre espace de vie	
Monsieur	Libbrecht	André	GT Le bâti, entre passé et avenir	
				GT Poumon vert ; GT Espaces de vie ; GT Economies multiples
Madame	Loucheur	Rose-Marie		
Madame	Loucheur	Christelle		GT Espaces de vie
Monsieur	Mondez	David		GT Espaces de vie
Monsieur	Mortagne	Paul		GT Espaces de vie
Monsieur	Nottebaert	Jean-Michel	GT Se déplacer ; GT travailler à Estaimpuis, GT Préserver notre environnement; GT Le bâti, entre passé et avenir ; GT Améliorer notre espace de vie	GT Poumon vert
Madame	Nutin	Francine	GT Se déplacer	
Monsieur	Pape	Steve	GT Travailler à Estaimpuis; GT Vivre ensemble	
Madame	Petit	Anne-lise	GT Améliorer notre espace de vie	
Madame	Picavet	Béatrice	GT Se déplacer ; GT Vivre ensemble	
Monsieur	Pollet	Florian	GT Améliorer notre espace de vie	
Monsieur	Pollet	Frédéric	GT Améliorer notre espace de vie	
Monsieur et Madame	Poncik	Yanoslav et Michelle		
Monsieur	Ponthieu	Bernard	GT Se déplacer ; GT travailler à Estaimpuis, GT Préserver notre environnement ; GT Améliorer notre espace de vie ; GT Vivre ensemble	
Monsieur	Schelbach	Joël	GT Améliorer notre espace de vie	
Madame	Semet	Murielle	GT Travailler à Estaimpuis	
Monsieur	Senesael	Daniel	GT Se déplacer	
Madame	Seresia	Brigitte	GT Améliorer notre espace de vie	GT Commune vivante
Madame	Shiltz	Thérèse	GT Vivre ensemble	
Madame	Siraut	Jeannine	GT Améliorer notre espace de vie	
Monsieur	Solbreux	Marcel	GT Se déplacer	
Madame	Tesse	Marianne	GT Améliorer notre espace de vie	GT Commune vivante
Monsieur	Van Honaecker	Patrick	GT Se déplacer ; GT Améliorer notre espace de vie	
Madame	Van Pottelberge	Anne-Françoise		GT Economies multiples
Madame	Vandeveld	Marie-Pascale	GT Améliorer notre espace de vie	
Monsieur	Vantieghem	Bernard	GT Vivre ensemble	

Monsieur	Vantieghem	Fernand	GT Travailler à Estaimpuis	
Madame	Vantomme	Odette	GT Améliorer notre espace de vie	
Madame	Verschuren	Evelyne		GT Espaces de vie
Madame	Vervae	Anne-noëlle		GT Commune vivante
Monsieur	Wilfart	Eric	GT Se déplacer	

Comptes-rendus

Les comptes-rendus de la première phase des groupes de travail thématiques figurent en Annexe 17.



3.5. Groupes de travail thématiques – Seconde phase

3.5.1 Objectif

Suite à la première phase des groupes de travail, il s'est avéré nécessaire d'approfondir certains thèmes. De plus, des thématiques transversales à plusieurs groupes de travail ont été abordées dans différentes réunions, par exemple, la problématique des sentiers s'est retrouvée dans les groupes de travail « Préserver notre environnement » et « Se déplacer ». Pour unifier et compléter l'ensemble des thématiques, les AD ont proposé 4 nouvelles thématiques, approuvées par le Collège communal du 23 février 2011.

3.5.2 Planification et méthodologie

a) *Planification et communication*

Sur base des débats et des discussions de la première phase des groupes de travail, les AD ont dégagé 4 thématiques pour approfondir la réflexion.

Date	Heure	Thème	Lieu
Jeudi 17/03/11	De 18h30 à 20h30	Estaimpuis = Poumon vert	Espace citoyen de Saint-Léger
Mercredi 23/03/11	De 18h30 à 20h30	Estaimpuis = Espaces de vie	Maison du Patrimoine et de la Mémoire d'Evregnies
Mardi 29/03/11	De 18h30 à 20h30	Estaimpuis = Economies multiples	Maison communale
Lundi 04/04/11	De 18h30 à 20h30	Estaimpuis = Commune vivante	Maison de l'Environnement à Néchin

L'appel à participer aux GT thématiques (ouverts à la population) s'est fait de la manière suivante :

- Un article dans le bulletin communal (Annexe 9) ;
- Un encart spécialement dédié au PCDR sur le site internet communal ;
- Une distribution d'affiches A3 dans une trentaine de commerces de l'entité (Annexe 18) ;
- Une distribution de toutes-boîtes (Annexe 19) ;
- Des invitations personnalisées à tous les Estaimpusiens rencontrés lors des étapes précédentes de l'ODR (Annexe 20)
- Des articles de presse (presse écrite régionale) (Annexe 21)
- L'annonce de la seconde phase des groupes de travail lors de l'inauguration de la Maison de l'Environnement du 30/03/11 (source des photos : NoTélé)



[Source : NoTélé]

b) Méthodologie appliquée

La méthode d'animation a été identique pour chacun des groupes de travail :

- Temps 1 : Accueil et introduction par le député-Bourgmestre, Daniel Senesael ou un de ses représentants ;
- Temps 2 : Rappel des grands principes du développement rural ;
- Temps 3 : Présentation des différentes étapes déjà réalisées de l'ODR : phase d'information avec les différentes réunions par village et les interviews de personnes ressources ; phase d'analyse avec l'étude socioéconomique menée par le bureau d'Architecture et Urbanisme Bruyère et Bruyère ; première partie de la phase de consultation avec les groupes de travail initiaux ;
- Temps 4 : Discussion sur base d'un tableau reprenant atouts, faiblesses et propositions de projets.

Les participants ont validé et complété un tableau de 4 colonnes :

« Atouts – Faiblesses – Constats – Propositions ».

Ce tableau avait été pré-rempli sur base des informations recueillies lors des étapes précédentes de l'ODR : séances d'information, interviews de personnes ressources, premier tour des groupes de travail,...

Les participants ont ainsi pu confirmer ou infirmer ces données et compléter par d'autres éléments qui leur semblaient pertinents.

c) Evaluation de la méthode

Cette méthode très visuelle a permis de réaliser une synthèse claire et rapide de chaque thème abordé. Les éléments complémentaires étaient ajoutés selon un code couleur défini au départ : rouge pour les nouveautés et vert pour les projets du PCDN.

Ce procédé a aussi permis, une fois les « atouts – faiblesses – constats » posés, de faire réfléchir les participants aux solutions à proposer.

Enfin, les participants ont pu se rendre compte que chaque avis était pris en considération puisque toutes les idées ont directement été notées sur le tableau.

3.5.3 Résultats

Pour chaque thématique, voici les éléments d'informations qui ont été ajoutés lors des différentes réunions :

a) Groupe de travail « Estaimpuis = Poumon vert »

Sécurité Routière

- Mettre en place des aménagements sécuritaires pour diminuer la vitesse excessive des automobilistes.
- Il y a plusieurs années, les pistes cyclables existaient de chaque côté de la route. La route s'est élargie, pour permettre le croisement de 2 voitures, les pistes cyclables et les fossés ont donc disparus.
- La circulation s'est densifiée, les trottoirs sont devenus des parkings pour voiture.
- Les panneaux « priorité de droite » ne sont pas conformes sur l'entité (inexistants, abîmés, délavés,...).
- Stationnement sauvage de poids-lourds (concentrés sur le village de Saint-Léger), il serait intéressant d'aménager un parking adéquat pour poids-lourds.

Se déplacer autrement

- Instaurer un système de primes à octroyer aux fonctionnaires communaux qui se rendent à leur travail en vélo.
- Le CPAS a acheté des vélos électriques, notamment pour donner l'occasion à son personnel de les utiliser. A étendre au personnel communal ?

Déplacements doux

- Les pistes cyclables qui seront aménagées via le PCDR doivent l'être en site propre.
La commune doit encourager l'utilisation du vélo (pour les loisirs et pour des déplacements utiles).
- Il faut protéger le RAVeL des véhicules motorisés (quads,...). La signalisation et la sensibilisation autour du RAVeL sont inexistantes.
- Le tracé du RAVeL doit également être entretenu (racines qui dépassent par ex.) pour optimiser la sécurité des utilisateurs.
- Installer des panneaux « vélo autorisé » dans les rues à sens interdit.
- Sortir de la pensée unique : la route = la voiture.
- Projet PCDN de valorisation de sentiers: « Prends le chemin en marche » = valorisation des chemins et sentiers suivant des itinéraires thématiques.

Les transports en commun

- L'entité n'offre pas d'enseignement secondaire, les étudiants rejoignent souvent les écoles en transport en commun : 1 seul bus pour aller et 1 seul bus pour revenir !
- L'arrêt de bus à Evregnies, vers Dottignies, est dangereux car les utilisateurs doivent traverser la N511.
- Il est intéressant de profiter de l'aménagement du canal pour la navigation de plaisance et pour l'utilitaire. Les vaporetti permettraient de rejoindre Tournai comme d'autres destinations également (Tourcoing, Lille,...).

Biodiversité

- La biodiversité se développe dans les milieux humides, il faut donc préserver des plans d'eau écologiques, comme les bassins de rétention.
Projet PCDN : Aménager des bassins de rétention pour réguler le débit de l'Espierres
- Projet PCDN : « La gestion différenciée = zéro pesticides ! » = promouvoir la gestion différenciée dans les jardins privés
- Projet PCDN : « Stop aux plantes invasives ! » = sensibiliser les propriétaires et locataires de terrains et jardins privés aux problématiques liées aux plantes invasives.
- Projet PCDN : « La mare dans tous ses états ! » = Promouvoir l'aménagement de mares naturelles dans les jardins privés.
- Projet PCDN : « Canal O Naturel » = Valoriser le patrimoine naturel du périmètre de protection du site classé du canal de L'Espierres dans une démarche de tourisme durable.
- Il serait intéressant d'arborer les accotements de l'A17 pour préserver la biodiversité dans ces zones de liaisons.
- Les services de l'administration communale devraient se mobiliser de manière efficace pour participer à la semaine sans pesticides (campagne initiée par le Service Public de Wallonie en collaboration avec la Région Bruxelles-Capitale qui a pour but de montrer qu'il existe des alternatives efficaces aux pesticides de synthèse) et pour ensuite, acquérir certains réflexes « zéro pesticides » incontournables.

Paysage Rural

- Le paysage d'Estaimpuis, décrit par beaucoup comme remarquable, rural et intéressant, devrait être mis en valeur de manière encore plus marquée.
Ainsi, certaines actions pourraient être lancées comme :
 - Sensibiliser à la plantation et à l'entretien de haies d'espèces locales,
 - Sensibiliser au rôle que jouent ces haies dans la préservation de la biodiversité,
 - Aménager des merlons arborés.

- Les particuliers doivent également être attentifs à leurs biens, comme la Ferme de la Motterie, représentant le bâti agricole caractéristique d'Estaimpuis. Ces particuliers pourraient bénéficier d'une aide à la constitution du dossier de classement au Patrimoine Wallon de la Ferme de la Motterie.
- Certains éléments du paysage sont considérés comme des « points rouges » : terrains vagues, antenne GSM.
- Par ailleurs, les terres des bassins d'orage amplifient le bruit de la Route Nationale et deviennent, régulièrement, des pistes pour motocross.

Gestion des déchets

- Le dépôt de déchets clandestins est une problématique qui est rencontrée sur le territoire de plusieurs villages ; le cimetière d'Evregnies est cité en exemple.

Energies Renouvelables

- Si les volumes de matières premières biologiques issues de l'agriculture (lisier, fumier, céréales immatures, herbes,...) sont suffisants, un projet de biomasse pourrait être imaginé (ex : Production de biogaz).

b) Groupe de travail « Estaimpuis = Espaces de vie »

Patrimoines et Folklore

- Certaines églises font partie du réseau « églises ouvertes », les autres pourraient également ouvrir leur porte mais sous surveillance.
- Repérer de nouvelles fonctions aux églises pour des activités culturelles, des expos,...
- Mettre sur pied un concert d'orgue dans les églises.
- Le Petit Patrimoine que l'on retrouve le long des chemins n'est pas toujours facile d'accès, il serait intéressant d'entretenir et restaurer les chapelles, de créer un relevé de ces chapelles et d'installer des panneaux d'information historique.
- Divers ducasses et sociétés (de musique par exemple) ont aujourd'hui disparu. Il faut soutenir le folklore existant et retracer les récits de vie et anecdotes des anciens.
- Des citoyens ont créé des sites internet sur le patrimoine propre à leur village.
- La bibliothèque a créé un audio-guide qui permet d'entendre les itinéraires de promenade de l'entité et des interviews d'anciens. Ce projet pourrait être actualisé et présenté dans les écoles de l'entité.
- La mémoire collective de l'entité devrait être enrichie d'interviews de personnes âgées.

Logement

- Il manque de logements sociaux à loyers faibles ou modérés, surtout demandés par les jeunes ménages et les personnes âgées/seules
- Chaque village possède des logements adaptés aux personnes âgées, qu'ils appartiennent aux Heures Claires (société de logement social) ou au CPAS. Néanmoins, les personnes âgées veulent rester dans leur maison ou dans leur village le plus longtemps possible. Elles habitent donc parfois seules dans une grande maison.

Urbanisation

- Certaines règles urbanistiques existantes ne sont pas respectées, ce qui engendre une dénaturation du caractère rural de l'entité. Il est proposé d'informer et de sensibiliser les Estaimpuisiens aux règles d'urbanisme (par exemple, en illustrant par une brochure de bons et mauvais exemples d'intégration paysagère).
- Suite au constat de l'augmentation du nombre de zones inondables, il serait intéressant de prévoir la maîtrise des eaux dans les nouveaux lotissements.
- Les maisons pontières font partie intégrante du patrimoine bâti de l'entité, ces maisons anciennes doivent être sauvegardées. Leur rénovation doit se faire dans cet esprit de sauvegarde du patrimoine typique lié au Canal de l'Espierres.

Entrées de village

- L'opération communale « Estaimpuis = entité qui fleurit » pourrait être relancée chaque année.
- Certains espaces sont laissés à l'abandon, il serait intéressant de les valoriser en aménageant des espaces verts et en installant des décorations saisonnières (printemps, Noël,...).
- Il a été suggéré d'annoncer les entrées de village en posant un panneau qui indique à l'automobiliste qu'il est en zone rurale et rénover le panneau « Estaimpuis = entité qui vit ».

Cœurs de village

- Chaque place de l'entité ou chaque lieu spécifique comme le Canal possède une description historique du village. C'est un atout à valoriser.
- Leers-Nord : Le cœur, aménagé récemment, pose souvent un problème de stationnement. Les parkings sont encombrés, les places handicapées ne sont pas respectées. Il y a lieu de revoir la gestion de ces places de parking, en proposant notamment des zones bleues (idée non unanime, ce système fonctionnerait mieux en ville qu'en milieu rural).
- Saint-Léger : Le cœur de Saint-Léger possède quelques atouts qu'il conviendrait de valoriser : l'église classée, la grange des Templiers, une maison pontière, le Canal de l'Espierres. Ce dernier bénéficie d'un circuit balisé mais qui n'est pas suffisamment signalé ni mis en valeur.

- Bailleul : La place de Bailleul et ses alentours ont besoin d'un aménagement complet qui redonnera vie à ce village considéré par beaucoup comme village dortoir.
- Estaimbourg : La place de Bourgogne mérite une réflexion particulière quant à son aménagement : elle est traversée par une voirie rapide (N510) qui coupe littéralement la place et ses commerces du Château de Bourgogne.
- Néchin : Le cœur de Néchin, peu convivial, ne participe pas à la valorisation du monde associatif néchinois. Cette place doit être aménagée en installant des espaces verts, des espaces de rencontre et ainsi insuffler une nouvelle dynamique à la vie du village.
- Estaimpuis : La place, aménagée depuis peu, bénéficie d'espaces de convivialité comme le jardin du curé. Le cœur du village connaît quant à lui un charroi important dû à la présence de l'usine Mc Bride. Faut-il relancer un projet de contournement du village pour les camions ?
- Evregnies : Le cœur du village est caractérisé par la présence d'éléments spécifiques du patrimoine de l'entité comme la Maison du Patrimoine, le cimetière. Ces éléments doivent être mis en valeur lors de l'aménagement de la place.

Stationnement

- Il serait intéressant de mener une réflexion sur la gestion du parking poids-lourds, en dehors des cœurs des villages.
- Le stationnement aux abords des écoles et de la crèche est souvent difficile. Il est proposé de sensibiliser les usagers faibles aux règles de sécurité (dans les écoles, via l'Association des Parents Pour la Protection des Enfants (APPER), via la police) et aux autres formes de déplacement (Vélobus et Pédibus).
- Il serait intéressant de revoir le plan de circulation complet des villages afin de résoudre la problématique de stationnement qui touche les 7 villages d'Estaimpuis.

c) Groupe de travail « Estaimpuis = Economies multiples »

Zonings économiques

- Les Estaimpuisiens remarquent une diminution de la pollution provoquée par les usines de l'entité.
- Les terrains inoccupés des zonings sont souvent utilisés comme zone de dépôt de déchets clandestins.
- Le zoning situé au Nord du village d'Evregnies dispose déjà d'aménagements dits « verts », il faudrait étendre cette pratique aux autres zonings et avoir une réflexion sur l'intégration d'espaces verts lors de l'implantation potentielle de commerces dans les ZAE.

Commerce local

- Certains villages ne comptent plus du tout de commerces. Avec ces disparitions, c'est toute une dynamique villageoise qui disparaît. Les Estaimpuisiens doivent se déplacer pour avoir accès à certains commerces, hors de l'entité.
- Les commerçants qui subsistent n'offrent pas toujours un service de qualité, adapté au milieu rural : horaires, accueil, prix,...
- Un système de prime ou d'incitants pourrait être envisagé pour maintenir le commerce local au cœur des villages.
- Estaimpuis dispose d'artisans de qualité qui ne sont pas suffisamment mis en évidence.

Economie agricole

- Les agriculteurs restent dans un schéma d'agriculture intensive pour préserver leur activité et leur patrimoine.
Fédérer les agriculteurs, créer des coopératives permettrait peut-être aux exploitants d'Estaimpuis de générer un réseau de contacts et d'aide mutuelle, tout en maintenant le cocon familial dans l'exploitation.
- Les bâtiments annexes des fermes ne sont pas toujours rentabilisés, cela peut permettre de développer des alternatives à l'agriculture classique (gîtes, agriculture bio,...)

Produits locaux

- L'entité compte différents producteurs qui ne sont pas toujours mis en valeur de manière adéquate, il conviendrait de les promouvoir via différentes actions, vers des publics divers et par le biais de médias locaux et supra locaux. Cette promotion pourrait également se faire sous forme d'achats groupés, de paniers de légumes ou de paniers d'assortiment de produits d'Estaimpuis.
Afin de valoriser ces productions locales, il serait intéressant de mener une réflexion sur la manière de les rassembler en un seul lieu : dans une halle ou un marché couvert par exemple.
- La réflexion sur la consommation de ces produits devrait se faire en parallèle : comment cuisiner des légumes anciens, comment nourrir une famille avec des produits frais sans dépenser trop d'argent, comment introduire ces produits dans les cantines scolaires, inciter à remettre au goût du jour la boîte à tartines,...

Tourisme

- La navigation de plaisance deviendra un atout touristique important pour Estaimpuis. Les touristes qui s'installeront plusieurs jours doivent avoir la possibilité de bénéficier de quai d'amarrage avec raccordements d'eau, d'électricité,...

Hébergements touristiques

- L'entité compte trois gîtes de capacité différentes, il serait intéressant de sensibiliser les privés à la création de chambres d'hôtes ou de gîtes sur l'entité d'Estaimpuis, qui attire certains touristes par son charme rural au sein de l'Eurométropole.

Rôle touristique des chemins

- Les sentiers, thématique chère aux Estaimpuisiens, ne sont pas toujours indiqués de manière précise. Même si certains circuits balisés existent, il faut néanmoins mener une réflexion quant à l'ouverture de nouvelles balades, leur signalisation et leur promotion.

Promotion du tourisme

- Estaimpuis, comme souligné ci-avant, dispose d'un potentiel touristique qu'il convient de valoriser. Des brochures touristiques existent, mais il serait intéressant de les mettre à jour et de les rendre disponibles via plusieurs points-relais touristiques comme la maison de l'environnement, la maison du Canal,...
- Ce potentiel touristique passe par divers endroits emblématiques de l'entité : le Canal de l'Espierres qui vient d'être rouvert à la navigation de plaisance, le Château de Bourgogne, les bassins d'orage dont un projet communal prévoit de leur donner une fonction récréative, le Château de la Royère,...

Frontière

- Estaimpuis, commune frontalière, devrait profiter de cette opportunité pour promouvoir ses atouts et ainsi attirer un autre public que le public habituel.
- Cette frontière, considérée par d'aucuns comme un atout, peut aussi se révéler source de conflits en différentes matières telles que la délinquance, la criminalité et la pression immobilière.

d) Groupe de travail « Estaimpuis = Commune vivante »

Accès à la culture et vie associative

- Estaimpuis possède une vie culturelle riche et variée, toutes les tranches d'âge peuvent y trouver leur bonheur. La communication autour de ces activités se fait parfois de manière inadéquate et certaines ne rencontrent pas le succès escompté.
L'administration communale organise des transports pour les animations culturelles hors entité, mais le public n'est pas toujours au rendez-vous. Cette vie culturelle doit donc être mieux valorisée : communication appropriée, pass culturel, animations plus ciblées,...
- L'entité compte un grand nombre d'associations, qu'il conviendrait de coordonner pour assurer une dynamique locale de qualité.

P.C.D.R. ESTAIMPUIS

Ces associations, actives pour certaines dans le domaine théâtral, ne disposent pas de salle dotée d'une bonne acoustique et d'une scène.

- Les églises, dont certaines sont classées, pourraient être ouvertes à d'autres activités que le culte (ex : événements ponctuels à vocation culturelle).

Jeunes

- L'entité dispose d'une crèche communale ; afin d'encore améliorer ce service, il a été proposé de créer une halte-garderie.
- Le Bunk'aire, maison de jeunes à Estaimbourg non reconnue par la communauté française, organise des activités pour les jeunes, mais ceux de certains villages plus éloignés se sentent délaissés. Ils proposent donc de mettre en place des activités décentralisées.
- Le bulletin communal, apprécié de la majorité des Estaimpuisiens, pourrait ouvrir ses pages aux jeunes afin de leur donner la parole sur les sujets qui les touchent.

Relations humaines

- L'importance des contacts humains en milieu rural est une thématique importante aux yeux des Estaimpuisiens. Les activités intergénérationnelles permettent de redonner vie aux liens entre voisins, c'est donc naturellement que les citoyens ont envie de recréer des animations et de les promouvoir.
- L'entité, reconnue pour son caractère convivial, manque d'aménagements d'espaces de loisirs qui pourraient favoriser davantage les relations humaines.
- Cette commune rurale comporte encore quelques fermes en activités. Les relations entre agriculteurs et néo-ruraux sont parfois sources de conflits, qu'il convient d'appréhender via notamment l'accueil des nouveaux habitants organisé par l'administration communale, la mise en place de conférences, d'actions de sensibilisation aux enjeux de l'agriculture,...
- Afin de valoriser au mieux les relations humaines, il a été suggéré d'organiser des activités rassemblant toutes les catégories d'âge : fête des voisins, journée sans voiture, événement fédérateur qui regrouperait les spécificités des 7 villages de l'entité,...

3.5.4 Participation citoyenne

Fréquentation des groupes de mars et avril 2011

La seconde phase des groupes de travail thématiques a connu une fréquentation moindre que pour la première phase.

En effet, 50 personnes ont pris part à la seconde phase des groupes de travail et 35 personnes ont souhaité être informé de la suite de l'ODR et du lancement des candidatures pour la CLDR.

Par contre, signalons que chaque séance a rassemblé des citoyens des différents villages.

Notons également l'intérêt que certains membres du collège et du conseil communal ont montré pour l'ODR en prenant part à plusieurs reprises aux réunions.

Fréquentation des citoyens par groupe de travail

GROUPES DE TRAVAIL	ELUS	PUBLIC	SOUHAIT D'ETRE INFORME DE LA SUITE
Estaimpuis = Poumon vert	1 échevin	4 citoyens	4 inscriptions
Estaimpuis = Espaces de vie	1 échevin 1 conseiller communal	14 citoyens	14 inscriptions
Estaimpuis = Economies multiples	Le Bourgmestre 2 échevins	10 citoyens	7 inscriptions
Estaimpuis = Commune vivante	1 échevin 1 conseiller communal L'éco-conseiller	13 citoyens	10 inscriptions

Tableau récapitulatif

Un tableau récapitulatif de participation figure en Annexe 2. Tous les participants au deuxième tour des GT sont repris dans le tableau figurant à la page 31.

Comptes-rendus

Les comptes-rendus de la seconde phase des groupes de travail thématiques figurent en Annexe 22.

3.6. Groupes de travail dédiés aux jeunes

3.6.1 Objectif

Depuis le début de l'ODR, les adolescents avaient été peu représentés aux réunions. Pour y remédier, les AD ont souhaité réaliser une consultation spécifique. L'occasion s'est présentée lors de l'interview d'Emilie Balcaen, éducatrice de rue, qui gère la Maison de Jeunes « Le Bunk'Aire » et les opérations « Printemps Jeunes » et « Été Jeunes », qui s'adressent à des adolescents de 15 à 18 ans désireux de contribuer à l'amélioration du cadre de vie dans leur entité.

3.6.2 Planification, méthodologie

a) La maison de jeunes « Le Bunk'aire »

Emilie Balcaen s'est chargée de prévenir les adolescents que le 30 mars 2011 serait réservé à l'ODR. Cette après-midi-là, l'équipe de l'AMO « Le Déclik »¹ de Mouscron était présente au Bunk'Aire ainsi que 4 adolescents.

b) Consultation dans le cadre de l'Opération Printemps Jeunes

Chaque année, l'opération « Printemps Jeunes » est organisée durant les vacances scolaires de Pâques et propose à des jeunes Estaimpuisiens de participer à diverses tâches en faveur de l'environnement et du cadre de vie.

Lors de leur semaine d'activités, l'après-midi du 13 avril 2011 a été dédiée à l'ODR.

c) Consultation dans le cadre de l'Opération Été Jeunes

Les AD ont persévéré dans la démarche de rencontre des jeunes via l'opération « Été Jeunes » (idem que « Printemps Jeunes », pendant les vacances d'été). Ensemble, ils ont décidé d'approfondir une thématique importante aux yeux de la population estaimpuisienne : la mobilité. En effet, ce thème qui touche toutes les tranches de la population a une incidence plus particulière sur les adolescents :

- Ils dépendent des adultes puisqu'ils n'ont pas de véhicule ;
- Ils représentent une bonne partie des usagers faibles (piétons – vélos – scooters) ;
- Ils se différencient des enfants ; envies d'indépendance, besoins de faire de moyennes et longues distances (écoles secondaires, centres de loisirs, ...).

Les jeunes ont été accueillis le matin du 23 août 2011 à la Maison de l'environnement de Néchin. Les AD ont présenté l'ODR et expliquent en quoi la consultation des ados est primordiale, notamment à travers leur vision spécifique de la mobilité.

¹ Service d'aide en milieu ouvert (AMO) – asbl Le Déclik : service d'aide aux jeunes et aux familles en difficulté – actions de prévention

3.6.3 Méthodologies appliquées

a) La maison de jeunes « Le Bunk'aire »

Les jeunes du « Bunk'aire » ont assisté à une après-midi dédiée au développement rural. Les AD leur ont présenté les grands principes d'une ODR et les différentes étapes déjà réalisées à Estaimpuis. Ensuite, les AD les ont laissé s'exprimer sur des idées de projets.

b) Consultation dans le cadre de l'Opération Printemps Jeunes

Les ados de l'Opération Printemps Jeunes ont bénéficié d'une après-midi différente des autres afin d'approfondir le constat citoyen des atouts et faiblesses du territoire.

Ils ont suivi un exposé sur les grands principes du développement rural et sur le rôle qu'ils pouvaient jouer dans l'opération.

Les consignes ont été données par les AD : « Estaimpuis en images » ou comment, en 5 photos, représenter leur milieu de vie, ce qui les inspire, les rend fier d'habiter la commune, mais également ce qui les interpelle, les choque ou les ennuie !

Pour cela, une initiation à la photo numérique leur a été proposée par Marielle Devos, du club photo d'Estaimpuis.



Ils ont, ensuite, pu, pendant près de 2 heures, parcourir les différents villages de l'entité et réaliser leurs 5 clichés.



Le matin du 14 avril 2011, la commune d'Estaimpuis ouvrait les portes de la salle du Conseil aux adolescents. Ils ont ainsi pu présenter les 5 photos qui, pour eux, illustrent Estaimpuis en termes d'atouts et de faiblesses. Le groupe était ensuite invité à réagir sur les photos de chacun et à proposer des pistes de projets.



c) Consultation dans le cadre de l'Opération Eté Jeunes

L'Opération Eté Jeunes a réuni plusieurs adolescents autour d'un thème qui les concernent : la mobilité.

Les ados devaient pointer à l'aide de pastilles de couleur leurs différents lieux de vie (habitation, écoles, centres de loisirs,...) sur le plan de l'entité et tracer au marqueur les endroits sécurisés (en vert) et non sécurisés (en rouge) qu'ils empruntent couramment via leurs différents moyens de locomotion.



3.6.4 Evaluation des méthodes

a) *La maison de jeunes « Le Bunk'aire »*

Lors de la consultation des jeunes au « Bunk'aire », les AD ont choisi de miser sur la discussion. Le fait de ne pas imposer de règles, de laisser libre cours à la parole des ados a permis d'avoir avec eux un débat franc et sans tabous. Des sujets tels que leurs besoins d'indépendance, les lieux de rencontre entre jeunes, le sentiment d'isolement dans une entité rurale ont ainsi pu être abordés et déboucher sur des propositions de projets concrets.

b) *Consultation dans le cadre de l'Opération Printemps Jeunes*

Les jeunes de l'Opération Printemps Jeunes ont été consultés de manière plus créative. Cette méthode s'est avérée très positive. La proposition, qui se voulait ludique, a tout de suite plu aux ados qui se sont montrés intéressés par l'initiation à la photo numérique et ont eu beaucoup de mal à respecter le timing impartis tant l'entrain était de mise.

c) *Consultation dans le cadre de l'Opération Été Jeunes*

Les ados de l'Opération Été Jeunes ont eu l'occasion de s'exprimer sur une thématique ciblée : la mobilité.

La méthode de travail proposée était ludique et visuelle : 2 cartes de l'entité avaient été mises à disposition des jeunes.

3.6.5 Résultats

a) La maison de jeunes « le Bunk'aire »

Voici les propositions de projets qui ont émané de cette consultation spécifique :

- Augmenter le nombre d'Agora spaces,
- Créer une cabane dans la « cité rouge » d'Estaimbourg,
- Placer des goals de football devant le Bunk'aire,
- Faire reconnaître le Bunk'aire comme Maison de jeunes et avoir un animateur spécialisé (sport, musique,...),
- Aménager un terrain de cross,
- Sécuriser les piétons et cyclistes dans la rue de Luna, à la sortie du château d'Estaimbourg et à la rue Neuve (problème principal = vitesse excessive des automobilistes),
- Aménager des garages à vélo sécurisés à proximité des arrêts de bus,
- Tourisme et mobilité en cuistax,
- Créer des aires de jeux pour les plus jeunes,
- Ouvrir le parc du château de Bourgogne plus longtemps dans l'année,
- Revoir les aménagements publics en général,
- Sécuriser l'espace réservé aux ados à l'arrière du Bunk'aire (Maison blanche).

b) Consultation dans le cadre de l'Opération Printemps Jeunes

La motivation étant au rendez-vous, la matinée a à peine suffi à aborder l'ensemble des sujets que les adolescents voulaient développer. Ainsi, pendant près de trois heures, des thèmes tels que les dépôts de déchets, les dégradations et incivilités, l'insécurité routière mais aussi l'embellissement de la commune, la ruralité et les commerces de proximité ont, entre autres, fait l'objet d'un débat animé.



La présentation des photos a donné les résultats suivants :

Aménagements publics

L'opération « Estaimpuis, entité qui fleurit » a permis à des artistes locaux de peindre les cabines électriques et le pont de la rue de Luna. L'opération fait polémique et est fonction des goûts de chacun.

Le square près du Relais des Ducs à Estaimbourg devrait être équipé en bancs, poubelles et tables de pique-nique. Ses abords devraient être entretenus et la nécessité d'y installer une aire de jeux pour les enfants discutée.

Les places des villages ne sont pas toutes de même qualité, certaines méritent d'être plus conviviales, fleuries, sécurisées, éclairées,... Dans tous les aménagements publics, l'accès aux PMR doit être prévu.

Certains endroits de l'entité sont victimes de déjections canines. Il faudrait y installer des « toilettes pour chien ».

Sport, culture et loisirs

Le local de CD et DVD de la bibliothèque d'Estaimpuis devrait être réaménagé.

L'offre en activités sportives est satisfaisante, si ce n'est pour les filles et les enfants en bas âge. Il est proposé d'aménager des terrains de tennis, des plaines de jeux sécurisées pour les tous petits et un « coin sport » dans chaque village (goals de football, bancs,...).

Certains sports doivent être mis en avant : équitation, motocross, tennis, ...

Economie

L'entreprise Mc Bride est une force pour la commune, elle représente un grand nombre d'emplois et le charroi engendré n'est qu'un petit désagrément (discordance avec les adultes).

Tous les villages ne sont pas logés à la même enseigne pour les petits commerces. Estaimpuis est par exemple mieux desservi. Une réflexion doit être menée : services et horaires adaptés, soutien aux nouveaux commerces,...

Enseignement

L'école de Bailleul a dû fermer, c'est un point négatif pour le village. Dans l'ensemble, les écoles sont bien entretenues.

Le Canal de l'Espierres

Le canal est un élément très important pour tous les Estaimpuisiens. C'est un endroit idéal de promenades mais il manque des bancs et des poubelles. De plus, le chemin de halage est en mauvais état, ce qui est dangereux.

Les passerelles au-dessus du canal sont pratiques mais ne sont pas assez larges pour les vélos ou les PMR.

Le dragage du canal est une bonne initiative (tourisme fluvial, biodiversité), reste à entretenir les berges (en fauchage tardif ? le débat reste ouvert entre les adeptes du 'gazon anglais' et les autres !) et à prévoir des quais pour la navigation de plaisance.

Les déchets sont une problématique importante aux abords du canal. Les touristes et promeneurs doivent être sensibilisés.

Vivre ensemble

La foire sur la place d'Estaimbourg propose des attractions réservées aux jeunes. Il faudrait d'avantage l'axer sur le multi-générationnel et proposer par exemple des endroits de rencontre entre les jeunes, les personnes âgées, les familles,...

La proximité de la frontière pose des problèmes de délinquance. Certains jeunes Français viennent dégrader les équipements de type Agora space et jeter des déchets. La solution est d'installer des caméras et d'engager des surveillants.

Les relations entre les jeunes et les adultes ne sont pas toujours faciles. Les jeunes ont souvent le sentiment de déranger quand ils se retrouvent en groupe. Un endroit à l'écart des habitations doit être aménagé et réservé aux ados.

Les personnes âgées sont demandeuses d'activités organisées dans le village.

Mobilité et sécurité routière

Certaines routes sont dégradées, ce qui est dangereux pour les automobilistes mais aussi pour les usagers faibles. Des panneaux doivent aussi être remplacés.

Certaines rues, comme la rue de Luna, sont dangereuses pour les cyclistes. Il faut les sécuriser.

Les transports en commun sont trop peu nombreux sur Estaimpuis. Le chemin de fer devrait être davantage utilisé ; pour cela, les gares de Néchin et Leers-Nord doivent être réouvertes.

Les horaires de bus doivent être revus et il faudrait prévoir des hangars à vélos à proximité des arrêts de bus.

Un système de location de vélos pourrait aussi être une bonne initiative (type Vélib' à Paris ou Villo ! à Bruxelles)

Gestion des déchets

Certains endroits de la commune sont particulièrement sensibles aux dépôts de déchets. Pour contrer ce phénomène, un filet à déchets pourrait être installé, les horaires du parc à conteneur revus et l'expérience des jeunes de 'Printemps Jeunes' pourrait être valorisée par des conférences, des échanges,...

Patrimoine

Les chapelles font partie du patrimoine de l'entité et doivent être sauvegardées. Pour certains ados, une réflexion sur l'utilité des chapelles devrait être menée.

Les statues, comme celle de la place d'Estaimbourg, doivent être fleuries et mises en valeur.

Les églises sont bien entretenues mais les abords doivent être mieux nettoyés.

Le patrimoine oral (légendes, histoire des villages, ...) doit être mis en avant comme c'est le cas à Evregnies où un rond-point évoque les sabotiers, fort réputés dans le village. Certaines salles de village sont des lieux d'exposition, de mémoire, ce qui est très positif. A ce titre, la salle Saint-Vaast à Evregnies pourrait être restaurée.

Tourisme

Le château de Bourgogne à Estaimbourg est un des sites touristiques les plus importants dans l'entité. Il devrait être mieux entretenu et plus axé sur le sport (tennis, pédalos, skate-board,...).

Ecologie et environnement

Les bâtiments publics doivent être des exemples d'économies d'énergie (châssis isolants par exemple).

c) Consultation dans le cadre de l'Opération Eté Jeunes

Les jeunes ont commencé par coller les pastilles correspondant à leur habitation. Ils ont ensuite pointé la direction de leurs écoles, toutes situées dans les villes importantes alentour. Tous vont à l'école en transport en commun ou bus scolaire.

Les difficultés relevées sont :

- Le temps de trajet relativement long : en moyenne 35 minutes contre 16 en voiture,
- Les arrêts de bus sans aubette pour la pluie ni lieu sécurisé (vitesse excessive des automobilistes, pas de signalisation, forte fréquentation, ...),
- Le trop grand nombre de passagers dans les bus.

Les ados ont également indiqué leurs centres de loisirs, autant dans l'entité qu'en dehors, et les lieux de rencontre. Pour s'y rendre, ils utilisent différents moyens de locomotion : trajets en voiture, à pied ou à vélo, en bus ou en train.

Sécurité routière

Des problèmes de sécurité routière sont remarqués sur certaines routes importantes : vitesse excessive des automobilistes, absence de trottoirs et de pistes cyclables, rues étroites, fossés sur les côtés, ... Différentes solutions sont proposées : casse-vitesse, trottoirs, radars préventifs ou coercitifs, zone de marquage pour cyclistes ou aménagement de sentiers longeant ces voiries.

Les jeunes ont remarqué l'état de certains sentiers : boueux, dégradés et parfois parsemés de déchets.

Transports en commun

L'accès aux transports en commun est aussi abordé : le week-end, les bus passent dans les villages en moyenne toutes les 2 heures, ce qui, pour les ados, n'est pas suffisant même s'ils reconnaissent que ces bus sont moins fréquentés qu'en semaine. De plus, le temps de parcours est allongé par rapport à celui des horaires scolaires.

Il est possible de prendre le train toutes les heures, ce qui est suffisant aux yeux des ados. Aller jusqu'à la gare est par contre plus problématique ; les gares les plus proches sont celles d'Herseaux et de Tournai, ce qui implique de prendre le bus ou la voiture familiale.

3.6.6 Retour à la population

Il convient de souligner que la consultation des jeunes lors de l'Opération Printemps Jeunes a fait l'objet d'un retour à la population, de deux manières différentes.

a) Exposition

Afin d'inciter les jeunes à s'investir au maximum dans la démarche, de mettre en valeur leur travail et de le faire connaître au grand public, les photos réalisées ont été exposées au salon Saveurs et Nature qui s'est tenu le 08 mai 2011 à Saint-Léger et pendant plus de deux semaines à la Maison de l'Environnement à Néchin.

Durant toute la durée de l'exposition, les clichés ont fait l'objet d'un concours récompensant les 3 photos favorites du public (tous les citoyens d'Estaimpuis). Au total, ce sont 180 votes qui ont permis de déterminer les gagnants.



Les photos gagnantes

Le 28 mai 2011, les Estaimpuisiens étaient invités à assister à la remise des prix des photographes en herbe. Notons que tous les adolescents ayant participé à l'opération ont été récompensés.



b) Présentation des résultats à la CLDR

Lors de l'installation de la CLDR du 20 juin 2011, les AD ont présenté, via les photos, les grandes lignes des réflexions des jeunes, mais surtout certains points de contradiction avec les groupes de travail ou certains sujets peu abordés par les adultes.

Le Power Point de présentation se trouve en Annexe 23.

3.6.7 Participation

Fréquentation des groupes de travail dédiés aux jeunes 2011

La phase dédiée aux jeunes a connu une fréquentation de qualité.

Au total, 23 jeunes, de 14 à 20 ans, issus des 7 villages ont été consultés sur leurs idées concrètes de projets, leur diagnostic du territoire et la mobilité.

Fréquentation des jeunes par séance de consultation

SEANCES DE CONSULTATION	PUBLIC
Bunk'aire	4 ados L'équipe du Déclic de Mouscron
Dans le cadre de Printemps Jeunes	14 ados L'éducateur de rue
Dans le cadre d'Été Jeunes	5 ados 2 éducateurs de rue

Tableau récapitulatif

Un tableau récapitulatif de participation figure en Annexe 2.

Comptes-rendus

Les comptes-rendus des groupes de travail dédiés aux jeunes figurent en Annexe 24.

4. DESIDERATA DE LA POPULATION

Il apparaît, au vu des résultats des étapes précédentes, la récurrence de constats et propositions de la population qui permet de dégager 8 questions transversales :

- Comment insuffler une dimension socioculturelle concertée et innovante dans la démarche de cohésion sociale (maison de villages, lieux de rencontre, activités multiples, publics-cibles, ...) ?
- Comment favoriser le dialogue entre tous les Estaimpuisiens ?
- Comment diversifier le parc de logements estaimpuisien pour qu'il réponde à l'évolution sociétale (structure des ménages, vieillissement de la population, pression immobilière,...) ?
- Comment développer la mise en valeur et la visibilité touristique des patrimoines d'Estaimpuis, pour instaurer un équilibre économique ? Comment donner plus de visibilité au tourisme estaimpuisien ?
- Comment préserver la ruralité tout en dynamisant l'économie locale (commerces de proximité, nouveaux créneaux, zones d'activités économiques, ateliers ruraux, productions locales,...) ?
- Quel aménagement du territoire prôner ?
- Comment diversifier les modes de déplacements et adapter la mobilité aux espaces de vie ?
- Quelle place et quelle évolution pour l'agriculture estaimpuisienne ?

Ces réflexions de fond ont permis à la CLDR de déterminer une stratégie de développement et de projets propres à Estaimpuis, de qualité et en accord avec les préoccupations des citoyens.

5. COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

5.1. Composition de la CLDR

L'appel à candidature a été relayé de diverses manières :

- Dans la presse écrite régionale (Communiqué de presse - Annexe 25)
- Via le site Internet communal
- Via un stand de la FRW au Salon Saveurs et Nature du 08 mai 2011 à Saint-Léger



- Lors de la remise des prix du concours photo dédié aux ados
- Via des invitations personnalisées à tous les citoyens rencontrés depuis le lancement de l'ODR (Annexe 26)
- Via un article dans le bulletin communal (Annexe 9)

Au total, 40 candidatures citoyennes ont été reçues et acceptées par le Conseil communal, en sa séance du 26 mai 2011.

La liste des membres de la CLDR figure ci-dessous.

Membres effectifs				
Nom	Prénom	Village	Représentativité	Profession
Beuscart	Pierre-Yves	Bailleul	Représente le village d'Estaimpuis/s'intéresse à la dynamisation du milieu associatif	Employé
Bonte	Isabelle	Saint-Léger	Active dans diverses associations de St Léger (voisinage,...) GT PCDR	Factrice
Cossement	Arsène	Saint-Léger	Conseiller communal	Agriculteur/producteur
De Deurwaerder	Philippe	Estaimpuis	Représente le village d'Estaimpuis	Gérant de société

Debuyck	Marie-Madeleine	Néchin	Représente le village de Néchin/ s'intéresse aux relations intergénérationnelles	Retraitée
Dekkers	Frédérique	Saint-Léger	Représente le village de St Léger/ s'intéresse à la préservation du cadre de vie (notamment à la possible extension des zonings)	Assistante de direction
Desjardins	Laurent	Leers-Nord	Actif dans l'association estaimpuisienne "Fairy-Wand" (majorettes)	Ouvrier
Dubrulle	Jean-Claude	Leers-Nord	GT PCDN, GT PCDR	Maraîcher
Dupont	Michèle	Estaimbourg	Conseillère Communale / CCA	Retraitée
Duthoit	Claude	Saint-Léger	Membre du syndicat agricole	Agriculteur
Gillebert	Sébastien	Estaimpuis	Association personne handicapée / GT PCDR	Régent
Gousseau	Adrianne	Estaimbourg	Représente le village d'Estaimbourg	Mère au foyer
Leblanc	Agnès	Néchin	CCA / Protection animale	Retraitée
Libbrecht	André	Estaimpuis	S'intéresse au patrimoine bâti	Retraité
Loucheur	Rose-Marie	Evregnies	Représente le village d'Evregnies	Employée
Nottebaert	Jean-Michel	Evregnies	Echevin des finances	Enseignant
Pape	Steve	Estaimbourg	Nouvel habitant	Infirmier libéral
Senesael	Daniel	Leers-Nord	Président de la CLDR	Député-Bourgmestre
Spriet	Gilles	Evregnies	CCA/ représente le village d'Evregnies	Retraité

Membres suppléants				
Nom	Prénom	Village	Représentativité	Profession
Algoet	Jimmy	Estaimpuis	Actif dans l'association estaimpuisienne "le sillon du cœur" (aide aux jeunes handicapés)	
Bilteryx	Thomas	Saint-Léger	Patrimoine /Culture : auteur du site http://www.bilteryx.be/saintleger/	Conseiller Commercial
Carré	Stéphane	Estaimpuis	Membre de la CCATM; Echevin Urbanisme, économie, emploi, jeunesse	Enseignant
Debouvrie	Marie-Madeleine	Estaimpuis	Membre du CCA	Retraitée
Deconinck	François	Saint-Léger	Représente le village de St Léger	Employé
Dermaut	Marcel	Estaimpuis	S'intéresse au logement	Retraité
Duthoit	Martine	Bailleul	Représente le village de Bailleul	
Mahé	Jean-Claude	Leers-Nord	Membre de la confrérie estaimpuisienne des Satcheux	Retraité (ancien commandant des pompiers)
Marquette	Isabelle	Néchin	Conseillère Communale	Sans profession
Moulin	Olivier	Tournai	Patrimoine : Château de la Royère	Architecte
Schelbach	Joël	Leers-Nord	Conseiller communal	Directeur des Heures Claires (société de logements sociaux Estaimpuis)
Schoore	Martine	Saint-Léger	Représente le village de St Léger	Infirmière
Siraut	Jeannine	Néchin	Représente le village de Néchin/ s'intéresse aux relations intergénérationnelles	Retraitée
Tanis	Goliath	Estaimbourg	sportif (arbitre football)	Educateur
Trenteseaux	Daniel	Estaimbourg	Représente le village d'Estaimbourg	Ouvrier

Van Honacker	Patrick	Estaimpuis	Conseiller communal / Conseiller Provincial / Administrateur du centre de lecture publique d'Estaimpuis / Président de l'asbl Impact (entreprise d'économie sociale)	Retraité de la mutualité chrétienne
Van Pottelberge	Anne- Françoise	Estaimpuis	S'intéresse à la valorisation des produits locaux	
Vantieghem	Bernard	Evregnies	Représente le village d'Evregnies	Retraité
Vermeire	Nicolas	Néchin	Indépendant	Menuisier

5.2. Installation de la CLDR

La CLDR a été installée le lundi 20 juin 2011 par Monsieur Daniel Senesael, Député-Bourgmestre, Président de la Commission et ayant le Développement Rural dans ses attributions scabinales.

Un tour de table a permis à l'ensemble des participants de se présenter; certains d'entre eux n'ayant pas participé aux phases d'information et/ou de consultation préalables (Annexe 2).

Ensuite, la FRW a rappelé la définition d'une ODR et les missions de la CLDR afin que chacun des membres puisse être informé de manière précise du rôle qu'il aura à jouer au sein de la commission.

La proposition de règlement d'ordre intérieur, envoyée par la poste avec le courrier d'invitation, a été examinée et approuvée à l'unanimité par les membres (Annexe 27).

La réunion s'est terminée par un moment convivial qui a permis aux uns et aux autres de faire connaissance autour d'un verre.



5.3. Calendrier et synthèse des résultats des réunions de la CLDR

	PCDR					
	Partie I	Partie II	Partie III		Partie IV	Partie V
	Analyse socio-économique	Consultation de la population	Enjeux	Objectifs	Fiches - Projets	Hiérarchisation
20/06/2011	Installation de la CLDR					
19/09/2011	x	x	x			
03/10/2011			x	x		
24/10/2011				x	x	
07/11/2011				x	x	
28/11/2011					x	
15/12/2011					x	
16/01/2012					x	x
12/02/2012	Visite de terrain					
du 05/03/2012 au 16/03/2012	Retour à la population					
23/04/2012		x			x	x
7/05/2012	x	x	x	x	x	x

Depuis juin 2011, les différentes réunions de CLDR ont permis de construire et d'élaborer le PCDR avec une assemblée de citoyens motivés, au service du développement de l'entité et de la préservation de la ruralité.

5.3.1 Construction de la stratégie de développement

L'administration communale, en concertation avec l'auteur de projet, Mr Bruyère, a fait appel à un expert afin de rédiger une stratégie incarnée à l'entité d'Estaimpuis. Mme Falys, secrétaire générale d'IEG, a été désignée pour apporter son expérience au PCDR.

a) Défis pour Estaimpuis

19 septembre 2011

L'objectif de cette séance était de synthétiser les données socioéconomiques de la commune et les données recueillies via les deux tours de GT.

Dans un premier temps, afin que l'élaboration de la stratégie soit une réelle collaboration entre l'auteur et les membres de la CLDR, le vocabulaire lié à la stratégie a été illustré :

- Le rapport de force entre atouts et faiblesses, représenté par une balance, constitue la base de travail.
- Les enjeux, représentés par des poids, peuvent être propres à l'entité ou s'inscrire dans des dynamiques supralocales sur lesquelles citoyens et autorités communales ont moins de prises.
- Parmi ces enjeux, le PCDR doit isoler un certain nombre de défis à relever et pour lesquels la définition d'objectifs clairs et judicieusement cernés s'impose.
- Le plan d'action, à savoir les projets du PCDR, devront répondre à ces objectifs.

Mme Falys s'est, ensuite, basée sur « Le temps des crises » de Michel Serres, philosophe français, pour aborder le mode de vie actuel et l'importance à accorder au Développement Durable.

Mme Falys a, pour terminer, adapté cette théorie aux spécificités d'Estaimpuis, déterminées via le diagnostic socio-économique et la consultation de la population : Atouts – Faiblesses – Enjeux.

Mme Falys a ainsi proposé 6 défis qui caractérisent l'entité dans une vision à long terme :

- 1 / Dessus, dessous : partout, l'eau est une richesse à raconter et protéger**
- 2 / Jeunes, âgés, belges et français ... Une population à multiples visages qui doit continûment renouveler sa cohésion**
- 3 / A pied, à cheval ou en voiture ... à la plume ou au clavier ... la mobilité physique comme immatérielle doit être accessible à chacun**
- 4 / De l'industrie à l'agriculture, en passant par les commerces et les services : un maillage à structurer, requalifier et consolider**
- 5 / Du canal aux chapelles mariales, de la Royère aux fermes en carré, des Satcheux aux produits de terroir : mille formes d'un patrimoine et d'une culture à valoriser et enrichir**
- 6 / Au cœur de la Wallonie Picarde, aux portes de la communauté urbaine de Lille, partenaire de l'Eurométropole à travers l'IEG, une entité à positionner dans sa ruralité : campagne au cœur de la métropole transfrontalière plutôt que ville à la campagne**

b) Objectifs de développement

03 octobre 2011

Ces enjeux ont été soumis à la réflexion de la CLDR. Des remarques de fond concernant l'agriculture et le caractère rural de l'entité, la « rurbanité », l'économie locale, la visibilité et le tourisme ont été apportées par les membres de la CLDR afin que ces thématiques soient accentuées dans la définition des objectifs.

Sur base de ces précisions, Mme Falys a proposé 5 objectifs, approuvés par la CLDR :

Objectif 1 : Protéger notre terroir

Objectif 2 : Valoriser notre ruralité

Objectif 3 : Contenir notre « rurbanité »

Objectif 4 : Accueillir les altérités

Objectif 5 : Communiquer pour exister

Les membres de la CLDR ont ensuite travaillé, en sous-groupes, à une définition des axes de travail et à l'articulation cohérente entre objectifs, axes et projets, à l'aide de différents outils présentés par Mme Falys.

24 octobre 2011 et 7 novembre 2011

Sur base du travail réalisé lors de la réunion de CLDR du 03/10/2011, l'articulation des objectifs – axes – projets a été présentée en deux réunions.

Cette restitution, réalisée à deux voix par Mme Falys et les AD de la FRW, a permis aux membres de la CLDR de confirmer, souligner, compléter ou infirmer chaque niveau de la stratégie.

Par la suite, une rencontre programmée avec le Collège communal (14/11/11) a permis d'affiner le travail de réflexion réalisé lors des CLDR.

c) Analyse et validation de la stratégie de développement

28 novembre 2011 (1)

La finalisation et la validation de la stratégie se sont déroulées lors de la première partie de la CLDR du 28/11/11.

5.3.2 Travail sur la détermination des projets

Chaque projet répond à un ou plusieurs objectifs de développement, déclinés en axes opérationnels repris dans la partie III du présent document.

28 novembre 2011 (2) et 15 décembre 2011

La détermination des projets s'est déroulée en deux réunions, le 28/11/11 et 15/12/11. Lors de chacune des deux séances, trois tables rondes ont été organisées afin que les membres de la CLDR puissent, pour chaque objectif et chaque axe :

- Supprimer, compléter ou modifier les pistes de projets déjà émises,
- Proposer de nouveaux projets.

Cette méthode a permis de donner la parole à chacun sur chaque objectif.

Les deux premiers objectifs ont été traités lors de la réunion du 28 novembre (l'objectif 1, plus long, a été réparti en 2 tables rondes) et les trois derniers lors de la réunion du 15 décembre.

Ces deux séances ont permis de constituer une liste de 49 projets.



5.3.3 Hiérarchisation des projets

16 janvier 2012

Une fois l'esquisse de la stratégie de développement validée, l'étape suivante a été d'avoir une réflexion approfondie sur les projets de manière à fixer leur programmation dans le temps.

Les membres de la CLDR ont reçu, avec le courrier d'invitation, un tableau reprenant chaque intitulé de projet et la possibilité de les classer dans 3 catégories : court terme (1 à 3 ans), moyen terme (4 à 6 ans) et long terme (6 à 10 ans). Il leur était demandé de réfléchir à une première idée de hiérarchisation, en tenant compte de la stratégie et de la faisabilité des projets.

Le choix de la programmation s'est opéré en séance, sur base de discussions. Pour la plupart des projets, les membres étaient d'accord sur la priorité à accorder. Dans certains cas, le consensus a été trouvé suite à différents échanges entre les membres de la CLDR, qui ont permis d'ouvrir le débat et de trouver une solution.

Pour cela, les AD ont utilisé une méthode visuelle : un tableau à trois compartiments (court terme, moyen terme et long terme) permettait de classer les projets selon les numéros de fiches.



5.3.4 Détermination des fiches prioritaires

23 avril 2012

La réunion du 23 avril fut consacrée au choix des fiches prioritaires d'une part et des 2 fiches qui feront l'objet de conventions-exécutions en Développement Rural d'autre part.

La CLDR a opéré le vote des projets prioritaires parmi les 19 projets à court terme, après une brève description de chacun d'entre eux.

Les membres de la CLDR ont eu droit à 5 votes maximum par personne sous forme de cartons de couleur.

FICHES PRIORITAIRES			
Projets ACT	Vote	Classement	ITA
1. Pêche artisanale	6	3	
3. Biodiversité	4	5	
4. Diversification agricole	4	5	
6. Nécker	6	3	1
12. Niveau de la Seine	1	7	3
15. Se déplacer autrement	0	9	
Impact énergétique	5	4	
Patrimoine	5	4	
Produits du terroir	14	1	
Agroécologie	13	2	
Plan de la Plage	4	5	2
Merise de la Pl	6	3	
de Bourgogne	5	4	
de l'Esperance	6	3	
des publics	4	5	2

Projets ACT	Vote	Classement
18. Logements pour personnes âgées	6	3
39. Coopération	0	8
44. Activités jeunes	2	6
48. Coordonner pour mieux communiquer	4	5

Voici le tableau récapitulatif des votes :

Intitulé du projet à CT	Votes	Classement	Eligibilité en DR
1. Information et sensibilisation aux règles d'urbanisme	6 votes	3	
3. Mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité	4 votes	5	
4. Accompagner les agriculteurs dans une démarche de diversification agricole	4 votes	5	
10. Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Néchin	6 votes	3	1
12. Réaliser un réseau de liaisons utiles	1 vote	7	3
13. Se déplacer autrement	0	8	
15. Sensibiliser à l'impact énergétique	5 votes	4	
16. Mettre en valeur les patrimoines de l'entité	5 votes	4	
17. Valoriser les produits du terroir	14 votes	1	
19. Sensibiliser à la propreté	13 votes	2	
24. Créer une maison de village à Bailleul	4 votes	5	2
27. Assurer une offre de qualité en matière de commerce local	6 votes	3	
30. Dynamiser le Château de Bourgogne en pôle d'attraction	5 votes	4	
31. Dynamiser le Canal de l'Espierres en pôle d'attraction durable	6 votes	3	
36. Avoir une offre de qualité en matière de logements publics	4 votes	5	2
38. Avoir une offre de qualité en matière de logements adaptés aux personnes âgées	6 votes	3	1
39. Sensibiliser les propriétaires privés à la colocation	0	8	
41. Créer une Maison de Jeunes et décentraliser certaines de leurs activités	2 votes	6	
48. Coordonner pour mieux communiquer	4 votes	5	

Projets prioritaires choisis par la CLDR

Les projets 17 "Valoriser les produits du terroir" et 19 "Sensibiliser à la propreté" sont les projets qui vont être mis en œuvre avec la CLDR dès que le PCDR sera approuvé.

Projets subsidiaires en Développement Rural choisis par la CLDR

Les projets 10 "Mettre en œuvre une opération Portes et Cœur du village de Néchin" et 38 "Avoir une offre de qualité en matière de logements adaptés aux personnes âgées" sont les 2 premiers projets qui vont être négociés avec le SPW.

Cette réunion fut également l'occasion de présenter la présente partie du PCDR et de faire un retour sur la consultation des fiches-projets par la population.

5.4. Visite de terrain

Dans la perspective de la consultation des fiches-projets prévue en mars, les membres de la CLDR ont découvert des projets d'autres communes financés par le Développement Rural.

L'objectif était qu'ils acquièrent un regard critique sur les projets : vue d'ensemble du projet, détermination précise du projet en fonction des besoins,...

Le dimanche 12/02/2012, les communes de Brunehaut et Péruwelz ont accueillis une délégation de la CLDR, qui a pu s'imprégner des projets suivants.

Brunehaut

- Le site des "6 chemins"
- Les Ateliers Ruraux construits

Péruwelz

- Le bâtiment de l'ancienne gare de Tram rénové en Maison de village et en Atelier Rural
- L'ancienne Maison communale rénovée en logements
- La Maison de village de Callenelle construite
- Les logements moyens construits à Callenelle
- Les aménagements aux abords de la Basilique de Bon-Secours
- Les aménagements aux abords de la Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut
- Les aménagements « sécurité » de la Place Carrefour de Baugnies

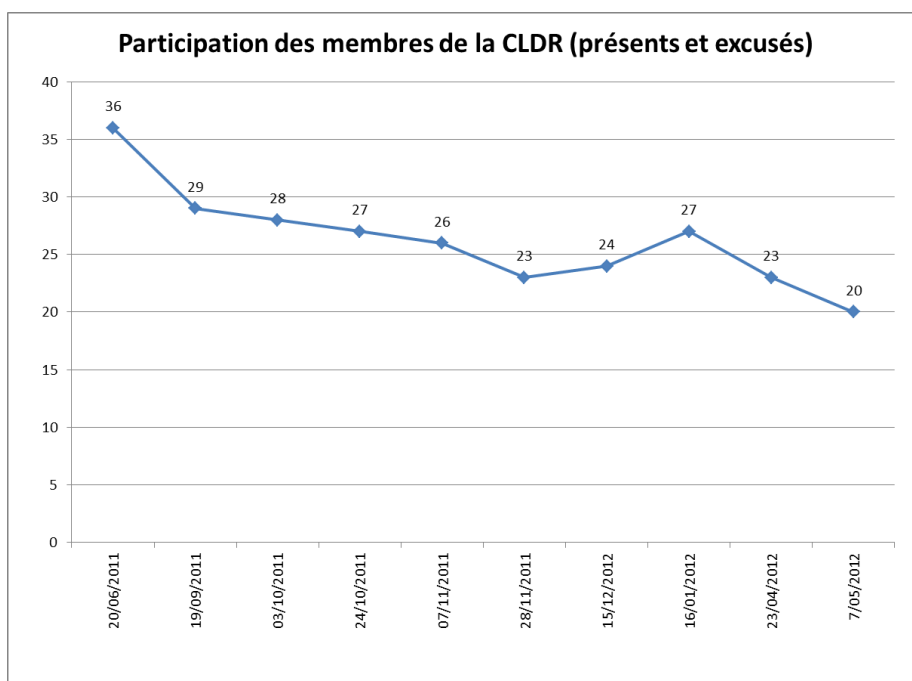
Cette visite, relatée dans le bulletin communal (Annexe 9), fut l'occasion pour 19 citoyens de se rencontrer de manière plus informelle, de passer un moment convivial et de poser des questions concernant les projets DR qui pourront voir le jour via le PCDR d'Estaimpuis.





5.5. Participation

Tableau de présence



La participation des membres peut être qualifiée de constante. Le groupe de citoyens motivés a été assidus à chaque réunion d'élaboration du PCDR et a généralement apporté un regard positif et pragmatique sur les enjeux du PCDR.

Comptes-rendus

Les comptes-rendus de toutes les réunions de CLDR se trouvent en Annexe 28.

6. CONSULTATION DES FICHES-PROJETS

Les 48 fiches-projets identifiées par la CLDR ont fait l'objet d'une consultation de la population estaimpuisienne dans son ensemble, dernière occasion de pouvoir se prononcer sur ces projets qui vont régir la vie communale pour une dizaine d'années.

6.1. Planification et Méthodologie des séances

La consultation de la population sur les fiches-projets s'est réalisée de deux manières distinctes : les consultations « grand public » et les consultations de personnes-ressources ciblées.

Cette phase de consultation s'est déroulée de fin janvier à mi-mars 2012 et a été annoncée publiquement par le biais de :

- un article dans le Bulletin communal (Annexe 9)
- un encart spécial PCDR sur le site internet communal (Annexe 29)
http://www.estaimpuis.be/?page_id=432
- plusieurs articles dans la presse régionale (Annexe 30)
- une lettre personnalisée adressée aux membres des différentes commissions communales (Annexe 31).

6.2. Consultation de la population

Les fiches-projets étaient consultables par tout un chacun dans les 7 villages de l'entité. Pour ce, trois façons de procéder étaient possibles :

- Sur le site internet communal, du 05 au 16 mars : www.estaimpuis.be,
- En consultation libre, du 05 au 16 mars, pendant les heures d'ouverture de la maison communale (Leers-Nord), de la Maison de l'Environnement (Néchin) et de la bibliothèque (Estaimpuis),
- Accompagné(e) d'AD, 4 rendez-vous avaient été fixés en soirée (les lundi et mardi 12 et 13 mars) à la Maison du Patrimoine (Evregnies), à l'Espace Citoyen (Saint-Léger), au café communal (Bailleul) et au Bunk'aire (Estaimbourg).

6.3. Consultation du Conseil des Juniors

Les AD ont organisé, en collaboration avec l'agent communal responsable du Conseil des Juniors, une séance plénière dédiée au Développement Rural le mercredi 15 février 2012 de 14h à 16h.

Les AD ont sélectionné 7 fiches-projets sur lesquelles les conseillers juniors ont eu l'occasion de réagir :

- Fiche 03 "*Mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité*"
16 actions en faveur de la biodiversité ont été proposées aux enfants sous forme de plaquette photo. Il leur est demandé de définir un calendrier annuel en plaçant une activité par mois.

La mise en œuvre de ces actions pourrait se faire, selon l'avis des enfants, via les différentes commissions communales existantes (exemples : le Conseil des Aînés, le Conseil communal, la CLDR,...), sous forme de « parrainage ».

- Fiche 12 *"Réaliser un réseau de liaisons utiles"* et Fiche 13 *"Se déplacer autrement"*
L'animation pour ces deux fiches-projets fut construite autour d'un dialogue avec les enfants. Ils ont été questionnés, dans un premier temps, sur leurs habitudes d'utilisation des sentiers de l'entité et sur leur vision d'aménagement.
Et, dans un second temps, les enfants ont visionné un film d'animation sur le fonctionnement et les avantages du Pédibus, créé par l'association *Transport et Environnement* basée en Suisse, et un tour de table a permis de récolter leurs avis en matière d'organisation, de sécurité,...
(<http://www.youtube.com/watch?v=pY8lRJcmm8M&feature=related>)
- Fiche 37 *"Avoir une offre de qualité en matière de logements intergénérationnels"* et Fiche 40 *"Favoriser les relations intergénérationnelles"*
Ces deux fiches-projets étant connexes, il a été décidé d'appliquer une méthode identique et simultanée.
Les enfants étaient amenés à compléter trois tableaux pour chaque fiche-projet : avantages, inconvénients et solutions.
- Fiche 41 *"Créer des activités décentralisées pour les jeunes"*
La fiche-projet vise à favoriser l'accès des jeunes à l'offre d'activités présente sur l'entité via :
 - La création d'une Maison de Jeunes reconnue,
 - La décentralisation dans les villages, d'actions destinées spécifiquement aux jeunes,
 - L'intégration des jeunes en ayant une attention particulière à leur égard dans les événements ouverts à tous.

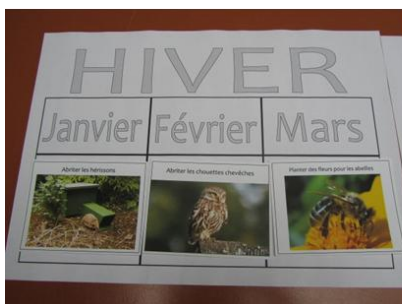
L'administration communale a engagé un nouvel éducateur de rue. Les propositions d'activités pour les ados sont variées. Par contre, les animations destinées aux enfants du même âge que les conseillers juniors sont peu fréquentes. Il a été proposé aux enfants de compléter une semaine de l'agenda du nouvel éducateur de rue en imaginant des activités.

Les enfants ont proposé toutes sortes d'idées : parc d'attraction, équitation, paint-ball, laser game, patinoire, cinéma, basket, bowling, journée 'sucrerie', parc du château de Bourgogne, animations à l'institut St Joseph (home de l'entité), football, piscine, ateliers cuisine, poteries, balades en forêt, ...

Ils se sont ensuite mis d'accord sur différentes activités qui leur conviendraient.

➤ Fiche 42 "*Renforcer les services récréatifs*"

Il a été demandé aux enfants de dessiner leur plaine de jeux idéale.



6.4. Interview de l'éducateur de rue de la maison des jeunes l'Instant T

Ndlr : L'Instant T est le nouveau nom de la Maison de Jeunes.

Mathieu CALLEBAUT est éducateur de rue depuis février 2012. Il gère aussi la Maison des Jeunes, qui a été renommée « l'Instant T ».

Les AD ont abordé, avec lui, les principaux sujets de préoccupations des ados, dont voici quelques exemples :

- Comment monter un dossier de Maison de Jeunes reconnue par la Communauté française ?
- Comment profiter des possibilités de mobilité au sein de la commune ?
- Comment faire entendre sa voix d'adolescent dans un monde d'adulte ?
- Comment occuper l'espace public ?

En fonction de ces informations, certaines fiches-projets ont été précisées, telles que la fiche 40 : « Favoriser les relations intergénérationnelles » ou la fiche 41 : « Créer une Maison de Jeunes et décentraliser certaines de ces activités ».

6.5. Consultation du Conseil des Aînés

Le Conseil des Aînés a également été impliqué dans l'élaboration des fiches-projets. La FRW a profité de la réunion du Conseil du 26/01/2012 pour consulter les aînés sur 9 fiches qui les concernent :

- Fiche 12 : Réaliser un réseau de liaisons utiles
- Fiche 13 : Se déplacer autrement
- Fiche 16 : Mettre en valeur les patrimoines de l'entité
- Fiche 17 : Valoriser les produits du terroir
- Fiche 20 : Redécouvrir l'importance de l'agriculture en milieu rural
- Fiche 37 : Avoir une offre de qualité en matière de logements intergénérationnels
- Fiche 38 : Avoir une offre de qualité en matière de logements adaptés aux personnes âgées
- Fiche 40 : Favoriser les relations intergénérationnelles
- Fiche 44 : Avoir une offre de qualité en matière de services à la personne

21 conseillers et leur animatrice ont participé de manière active à cette réunion.

Le débat animé par la FRW a permis de compléter et d'implémenter des informations dans ces fiches-projets.

6.6. Consultation de la commission communale de l'enseignement, de la culture et de l'environnement

Les membres de la Commission communale de l'enseignement, de la culture et de l'environnement, ont eu l'occasion, via la séance du jeudi 02 février 2012, de prendre la parole et d'émettre leurs avis concernant 5 fiches-projets qui concernent plus particulièrement les attributions de la Commission :

- Fiche 03 : Mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité
- Fiche 15 : Sensibiliser à l'impact énergétique
- Fiche 16 : Mettre en valeur les patrimoines de l'entité
- Fiche 22 : Créer une Maison rurale à Estaimbourg
- Fiche 25 : Créer un café littéraire

6.7. Participation

Fréquentation des citoyens

Les fiches-projets ont été consultées pendant une quinzaine de jours dans tous les villages de l'entité. Au total, ce sont presque 50 personnes qui ont été consultées via différentes commissions communales.

13 fiches ont été consultées lors des rencontres organisées dans les villages.

L'équipe de la bibliothèque a consulté et enrichi certaines fiches de ses idées et expériences.

En dehors des citoyens qui ont signalé avoir consulté les fiches, nous ne disposons pas d'outil permettant de savoir combien d'internautes ont consulté le document en ligne.

Des remarques ont également été émises par le Collège Communal.

Comptes-rendus

Le compte-rendu de la consultation du Conseil des Juniors se trouve en Annexe 32.

Le compte-rendu de la consultation du Conseil des Aînés se trouve en Annexe 33.

Le compte-rendu de la consultation de la Commission communale de l'enseignement, de la culture et de l'environnement se trouve en Annexe 34.

7. RETOUR À LA POPULATION

Lors de chaque étape de l'ODR, les AD ont organisé un retour à la population sous diverses formes.

7.1. L'Estaimpuisien

Des articles, rédigés par les AD, ont été publiés dans le bulletin communal, lors de chaque grande étape de l'ODR. L'Estaimpuisien est distribué en toutes-boîtes dans l'entité en 4500 exemplaires (Annexe 9).

7.2. Presse et information

La presse régionale, écrite et audiovisuelle, a régulièrement publié des articles de fond sur l'avancement de l'ODR (Annexe 35).

7.3. Marché de la Ruralité

Le marché de la Ruralité, organisé sur la place de Leers-Nord le 05 décembre 2010, fut l'occasion pour les AD d'exposer les grands principes d'une ODR et de présenter quelques réflexions de la population. Faisant la part belle aux produits du terroir, cette manifestation a permis aux citoyens d'échanger sur le thème de la ruralité.



7.4. Salon Saveurs et Nature

Le salon Saveurs et Nature de Saint-Léger est une manifestation annuelle incontournable pour les amateurs de productions locales, d'actions de préservation de la nature et de rencontres (Annexe 36). Le 08 mai 2011, le stand de la FRW proposait au public de voter pour le concours photo des adolescents (cf. 3.6 Groupe de travail dédiés aux jeunes) et, via une ligne du temps, de présenter les étapes réalisées de l'ODR d'Estaimpuis.



7.5. Remise des prix du concours photo des jeunes

Le 28 mai 2011, les adolescents de Printemps Jeunes ont été récompensés via une séance de remise des prix ouverte à tous les citoyens d'Estaimpuis. Les photos exposées, symboles de la ruralité à préserver, ont ouvert le dialogue sur les différentes étapes de l'ODR et les idées de projets des citoyens.

7.6. Consultation des fiches-projets

Afin de permettre à l'ensemble de la population de prendre connaissance et de commenter les fiches-projets, des séances de consultation ont été organisées dans l'entité du 5 au 16 mars 2011.

Les fiches-projets étaient consultables à l'administration communale, à la bibliothèque d'Estaimpuis et à la Maison de l'Environnement de Néchin. De plus, les fiches étaient téléchargeables sur le site internet communal (facilité de consultation pour certains).

Enfin, 4 réunions ont été proposées en soirée les 12 et 13 mars à la Maison du Patrimoine d'Evregnies, à l'Espace citoyen de Saint-léger, au café communal de Bailleul et au Bunk'aire d'Estaimbourg (Maison de jeunes).

8. APPROBATION DE L'AVANT PROJET DE PCDR

8.1. Réunion de la CLDR du 07 mai 2012

Cette dernière réunion consacrée à l'élaboration du PCDR fut divisée en 3 phases.

Dans un premier temps, la programmation des projets prioritaires subsidiables en Développement Rural a été revue. En effet, la fiche-projet 38 (second projet prioritaire) : « Avoir une offre de qualité en matière de logements pour personnes âgées » faisait mention d'un terrain idéal pour y aménager des habitations pour personnes âgées. Ce terrain appartient à la Fabrique d'église et son acquisition doit donc encore être négociée. Suite à cette information importante, les membres de la CLDR ont décidé d'inverser ce projet avec le projet 24 (troisième projet prioritaire) : « Créer une Maison de village à Bailleul ».

Les 4 projets prioritaires proposés par la CLDR sont donc :

- Fiche 19 : Sensibiliser à la propreté
- Fiche 17 : Valoriser les produits du terroir
- Fiche 10 : Mettre en œuvre une opération « Portes et Cœur du village de Néchin » (subsidiable en DR)
- Fiche 24 : Créer une Maison de village à Bailleul (subsidiable en DR)

Dans un second temps, les 2 fiches-projets pouvant faire l'objet d'une première convention-exécution ont été présentées de manière succincte à l'assemblée.

Ces fiches présentent les grandes réflexions de principes d'aménagement. Par la suite, la CLDR et les futurs utilisateurs des lieux se réuniront afin de déterminer les aménagements précis à faire.

 1. Fiche 10 Mettre en œuvre une opération « Portes et Cœur » du village de Néchin Aménagement adéquat du cœur du village ▪ 2 phases : étude et travaux ▪ But : renforcer l'attractivité du centre du village en tenant compte du patrimoine, des équipements et commerces existants, de la vie associative, de la mobilité, des logements,... ▪ Estimatif global : 40 000 € TVAC → Négociation : Etude globale des travaux pour Néchin et principes d'aménagements cohérents et coordonnés pour chaque village 	 3. Fiche 24 Créer une Maison de village à Bailleul Rénovation de l'ancienne école en Maison de Village ▪ Rénovation du bâtiment, de la cour et de l'espace avant ▪ Rencontres des différents utilisateurs pour l'aménagement précis des locaux ▪ Soutien à la dynamique locale qui tend à diminuer ▪ A 200 mètres du centre du village ▪ Estimatif global : 243.932€ TVAC → Négociation : Aménagement des locaux 
--	---

Enfin, les membres ont approuvé, à l'unanimité, le PCDR dans sa globalité.

Le PV de la réunion se trouve en Annexe 28.

8.2. Conseil Communal du 16 mai 2012

Le Conseil Communal a approuvé l'avant-projet de PCDR en date du 16 mai 2012.

9. POINTS FORTS DE L'ÉLABORATION DU PCDR D'ESTAIMPUIS

- Une **participation de qualité** de la part de la population lors de la phase de consultation et au sein de la CLDR.
- Une **implication** particulièrement active de l'ensemble du Collège communal dans la dynamique générale de l'ODR.
- La volonté d'**articulation** entre le PCDR et les autres outils communaux de la part du Collège communal.
- Une **communication diversifiée** concernant le PCDR :
 - Une page dédiée systématiquement au PCDR dans le bulletin communal
 - Un logo créé par les services de l'administration communale



- Le calendrier des étapes de l'ODR disponible sur le site internet communal
 - Des photos et vidéos réalisées par le relais communal
 - Une couverture presse à chaque étape de l'ODR
 - 9 manifestations estaimpuisiennes où l'ODR fut présentée
- Quelques chiffres pour la participation
 - Interview de 19 personnes ressources et des membres des 4 commissions consultatives
 - 7 réunions par villages et 10 réunions thématiques
 - 10 réunions plénières et 1 visite de terrain de la CLDR comprenant 38 membres (avec 69% de participation en moyenne par séance !)

L'ODR d'Estaimpuis a rassemblé une diversité d'acteurs de terrain, de représentants de mouvements et d'associations dynamiques œuvrant pour le bien de la collectivité et de citoyens motivés par la préservation de la ruralité.

Liste des annexes

- Annexe 1. La Charte de la Fondation rurale de Wallonie
- Annexe 2. Tableau de participation aux séances d'information et de consultation
- Annexe 3. Grille d'entretien des personnes ressources
- Annexe 4. Comptes-rendus des entretiens individuels
- Annexe 5. Toutes-boîtes distribués pour l'annonce des séances d'information
- Annexe 6. Flyers distribués pour l'annonce des séances d'information
- Annexe 7. Affiches annonçant les séances d'information
- Annexe 8. Articles de presse annonçant les séances d'information
- Annexe 9. Extraits du bulletin communal « L'Estaimpuisien » portant sur l'ODR
- Annexe 10. Support de présentation de l'ODR lors des séances d'information
- Annexe 11. Support de présentation de la partie 1 du PCDR lors des séances d'information
- Annexe 12. Comptes-rendus des séances d'information-consultation
- Annexe 13. Affiches annonçant le premier tour des groupes de travail thématiques
- Annexe 14. Flyers annonçant le premier tour des groupes de travail thématiques
- Annexe 15. Courrier d'invitation au premier tour des groupes de travail thématiques
- Annexe 16. Articles de presse annonçant le premier tour des groupes de travail thématiques
- Annexe 17. Comptes-rendus des groupes de travail thématiques (premier tour)
- Annexe 18. Affiches annonçant le deuxième tour des groupes de travail thématiques
- Annexe 19. Toutes-boîtes distribués pour l'annonce du deuxième tour des groupes de travail thématiques
- Annexe 20. Courrier adressé aux personnes-ressources les invitant au deuxième tour des groupes de travail thématiques
- Annexe 21. Articles de presse annonçant le deuxième tour des groupes de travail thématiques
- Annexe 22. Comptes-rendus des groupes de travail thématiques (deuxième tour)
- Annexe 23. Support de présentation utilisé lors de la séance d'installation de la CLDR
- Annexe 24. Comptes-rendus de la consultation des jeunes
- Annexe 25. Communiqué de presse pour l'appel à candidature pour la CLDR

- Annexe 26. Courrier adressé aux participants des étapes initiales de l'information et de la consultation pour l'appel à candidature pour la CLDR
- Annexe 27. Règlement d'ordre intérieur de la CLDR
- Annexe 28. Comptes-rendus des réunions de la CLDR
- Annexe 29. Extrait du site Internet communal présentant l'ODR
- Annexe 30. Articles de presse annonçant la consultation des fiches-projets
- Annexe 31. Courrier adressé aux membres de la CLDR annonçant la consultation des fiches-projets
- Annexe 32. Compte-rendu de la consultation du Conseil des Juniors
- Annexe 33. Compte-rendu de la consultation du Conseil communal des Aînés
- Annexe 34. Compte-rendu de la séance d'information à la Commission communale de l'enseignement, de la culture et de l'environnement
- Annexe 35. Article de presse concernant l'ODR en cours
- Annexe 36. Article de presse concernant le Salon Saveurs et Nature